

Parti socialiste
vaudois



RAPPORT DE GESTION

2012

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
Suisse

Tél: 021 312 97 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

Table des matières

I. Rapports d'activité 2012	5
1. Rapport d'activité du président	5
2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil	5
2.1. Configuration politique	5
2.2. Dossiers importants	5
2.3. Débats sur les finances, les comptes et le budget	7
2.4. Présidence du Grand Conseil	7
2.5. Organisation et vie du groupe	8
2.6. Objets parlementaires	8
3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux	11
3.1. Conseil national	11
3.2. Conseil des Etats	20
4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS	21
5. Rapport de la JSV	22
6. Organes dirigeants et administration du PSV	23
6.1. Comité directeur	23
6.2. Comités cantonaux	25
6.3. Congrès	26
7. Commissions permanentes	28
7.1. Administration de la justice (CAJU)	28
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	28
7.3. Agricole	29
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	30
7.5. Electorale (COMELEC)	31
7.6. Culturelle	33
7.7. Egalité (ComEg)	33
7.8. Energie et Environnement (CEE)	34
7.9. Enseignement, Education et Formation	34
7.10. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)	35
7.11. Formation (ComForm)	35
7.12. Migration (ComMi)	36
7.13. Recrutement (CoRec)	36
7.14. Santé	37
7.15. Sociale (ComSoc)	37
7.16. Solidarité internationale (ComSol)	38
7.17. Sécurité publique	38
7.18. Logement (ComLog)	38
8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)	39
II. Portrait 2012	41
9. Membres et mandataires	41
9.1. Membres et sympathisant-e-s	41
9.2. Sections	41
9.3. Régionales	41
9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat	42
9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales	42

9.6.	Député-e-s au Grand Conseil Vaudois	42
9.7.	Syndics et Municipaux	42
9.8.	Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	43
10.	Direction et Gestion	44
10.1.	Comité directeur	44
10.2.	Secrétariat	44
III.	<i>Relations et communications</i>	45
11.	Recommandations de vote	45
12.	Consultations cantonales	46
13.	Consultations fédérales	46
14.	Médias	47
14.1.	Communiqués de presse	47
14.2.	Conférences de presse	49
15.	Journaux et autres publications	50
15.1.	Points Forts socialistes	50
15.2.	Socialistes-Infos	53
15.3.	PSV Flash	53
15.4.	Site Internet	53
15.5.	Réseaux sociaux	54
IV.	<i>Finances et cotisations</i>	55
16.	Comptes 2012	55
17.	Bilan	56
17.1.	Bilan d'ouverture au 01.01.2012	56
17.2.	Bilan de clôture au 31.12.2012	56
18.	Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV	57
18.1.	Cotisations des membres	57
18.2.	Contributions des mandataires	57
19.	Rapport des vérificateurs-trices des comptes	58

I. Rapports d'activité 2012

1. Rapport d'activité du président

Président : Jean-Michel Favez

Comme à notre habitude, le texte prononcé par le président lors de son discours d'ouverture de notre congrès ordinaire fera office de rapport et sera intégré à cet emplacement. Il sera aussi disponible prochainement sur notre site Internet www.ps-vd.ch.

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Président : Nicolas Rochat Fernandez

2.1. Configuration politique

Avec une nouvelle majorité de gauche au Conseil d'Etat, le groupe socialiste a dû adapter sa stratégie en faisant bénéficier nos représentant-e-s à l'Exécutif de sa force de proposition le plus directement possible, le Grand conseil à majorité de droite pouvant parfois s'avérer un obstacle difficile à franchir. A l'inverse, la perte par la droite de sa majorité à l'Exécutif, la présence de l'UDC dans l'opposition ainsi que la domination des libéraux sur les radicaux historiques amènent le PLR à défendre des positions plus à droite qu'auparavant. En parallèle à ce phénomène, le PLR se révèle plus imprévisible qu'auparavant par des votes dont la cohérence est difficile à saisir. Si le climat de campagne électorale du premier semestre amenait logiquement une polarisation des positions, le deuxième semestre n'a pas été plus calme : la droite s'est révélée encore plus nerveuse et n'hésite pas à bloquer les projets de la gauche de l'hémicycle, même lorsqu'ils sont dans l'intérêt évident de la population vaudoise. Si cette situation peut présenter des difficultés pour nos projets, ils démontrent d'ores et déjà la nécessité de renforcer la gauche sur le plan parlementaire à l'avenir.

2.2. Dossiers importants

Emploi

Comme pour l'affaire Novartis en 2011, le groupe socialiste est resté particulièrement impliqué sur les questions syndicales. Il a questionné le Conseil d'Etat sur la situation de Merck-Serono. En juillet 2012, Swissprinters annonçait la fermeture de leur imprimerie de Renens : les IRL. Le 28 août, lors de la rentrée parlementaire, une résolution du président du groupe socialiste Nicolas Rochat Fernandez est venue appuyer les démarches du Conseil d'Etat. Confronté à des licenciements à Postlogistics à Eclépens, le PSV est également intervenu par voie d'interpellation.

En janvier, le groupe a développé un bouquet d'interventions pour une meilleure politique de réinsertion professionnelle. Il s'agissait, d'une part, d'étendre le programme FORJAD réservé aux jeunes jusqu'à 25 ans aux adultes qui ne disposent pas de titres ou de qualifications reconnus. D'autre part, le PSV proposait de prioriser la validation des acquis de l'expérience professionnelle et de renforcer la formation des chômeurs.

En décembre, le groupe a dû faire face à une nouvelle motion demandant l'ouverture des magasins deux dimanches avant Noël. Déjà refusée en 2009 à une courte majorité, cette proposition a été redéposée par l'UDC afin de profiter de la majorité encore plus nette de la droite au Grand Conseil. La présidence du groupe a cherché des soutiens à droite, notamment dans les milieux chrétiens, ce qui a permis de rejeter cette nouvelle libéralisation du travail du dimanche à une majorité bien plus nette : 78 non, 37 oui et 17 abstentions.

Allégements fiscaux

A l'instar des conseillers d'Etat de gauche qui se sont engagés pour réserver les allégements fiscaux aux entreprises qui créent effectivement des emplois, le groupe socialiste est intervenu à plusieurs reprises par voie d'interpellation et de motions. Il s'agissait premièrement d'exiger davantage de transparence dans la politique d'allégements fiscaux du Canton de Vaud et deuxièmement de

préciser sur le plan légal les conditions d'octroi des allègements fiscaux afin de les réserver aux entreprises créatrices d'emplois durables, notamment en matière industrielle, et respectueuses de conditions sociales et écologiques. Toutes ces propositions ont échoué au plénum, la droite considérant que la réorientation décidée par le Conseil d'Etat par voie de directive était suffisante. Pour faire la lumière sur le passé, le PSV a maintenu la pression pour que les commissions des finances et de gestion enquêtent sur la politique menée par les départements des finances et de l'économie. Un rapport du Contrôle cantonal des finances a révélé des manquements dans le suivi des octrois dus aux multiples services impliqués sur de tels avantages. Le spectre de l'enquête est toutefois resté trop étroit : le CCF a constaté l'absence d'infractions à la loi mais ce constat était guère étonnant pour une époque où les règles étaient aussi larges et les délégations de compétence légion. Dans un rapport de force politique défavorable au Grand Conseil, le PSV ne peut que se reposer sur les travaux de la Cour des comptes qui, seule, pourrait documenter ce que le PS demande depuis longtemps : les effets réels, positifs comme négatifs de tels allègements fiscaux et le contrôle d'une certaine égalité de traitement entre entreprises.

Aménagement du territoire et logement

Après son échec populaire pour supprimer la gratuité du Tribunal des baux, la droite s'attaque toujours à la protection des locataires. Avec le projet de fusion de loi sur l'aliénation d'appartements loués (LAAL) et de la loi sur la démolition et la transformation d'immeubles (LDTR) en une seule loi pour la protection du parc locatif (LPPL), les milieux immobiliers tentent en effet un affaiblissement des mesures protégeant les locataires. Toujours en commission, le PS a obtenu que les conséquences d'un tel démantèlement soient mesurées et documentées avant la poursuite des travaux parlementaires et espère des propositions alternatives et plus constructives en deuxième lecture. Le PS a en outre interpellé le Conseil d'Etat sur ce qu'il estime être les largesses de l'unité logement qui autorise trop souvent la vente d'appartements loués.

Après l'adoption d'une nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire par le parlement fédéral, les milieux immobiliers ont tenté d'impliquer le Grand conseil vaudois dans le lancement d'un référendum des cantons contre cette nouvelle loi, démarche que nous avons pu éviter grâce à l'unité de la gauche en faveur de la loi et le soutien d'une partie de la droite. Si le débat a effectivement été porté devant le peuple, c'est suite à un référendum populaire et non un référendum des cantons.

Transports publics

Le groupe socialiste est intervenu comme en 2011 à de multiples reprises pour le développement de transports publics accessibles à tous. Au niveau des tarifs, le PS s'est inquiété de la difficile gouvernance et de la politique de prix de la communauté tarifaire vaudoise. Concernant les prestations, le PSV s'est opposé aux menaces que l'Office fédéral des transports a adressées aux transports publics régionaux en évoquant une baisse de son soutien financier. Le groupe a interpellé le Conseil d'Etat sur les risques de marginalisation de la liaison ferroviaire TGV Lausanne-Paris via Vallorbe-Frasne. Il a interpellé également sur les menaces de restructurations peu opportunes de la CGN, projets qui ont pu ainsi être corrigés. Sur tous ces dossiers, le PSV a pu créer de fortes alliances politiques garantissant un canton qui parle d'une seule voix, clairement favorable aux transports publics.

Organisation du Grand Conseil et nouveau parlement

Lors d'une révision de la loi sur le Grand conseil, la question de la généralisation des commissions thématiques est revenue à l'ordre du jour. Le PSV a obtenu la création d'une commission thématique sur les infrastructures de transports et a pu sauver la commission de politique familiale, attaquée par la droite.

Le PS a obtenu deux sièges au bureau du Grand Conseil pour la législature ainsi que les présidences des commissions de gestion (Valérie Schwaar), des affaires judiciaires (Nicolas Mattenberger) et de politique familiale (Florence Golaz) ainsi que de la commission des visiteurs de prisons (Mireille Aubert).

Le Grand Conseil a aussi débattu plusieurs fois du nouveau parlement en adoptant un crédit d'étude avant l'été, crédit qui a été immédiatement attaqué en référendum, essentiellement en raison d'une forme et d'une couleur de toit qui, selon les référendaires, aurait détonné entre le Château et la

Cathédrale. Au vu du dossier insuffisamment consolidé et des adaptations possibles, grâce aussi aux changements au sein du Conseil d'Etat, le PSV a plaidé pour entendre les arguments des référendaires, retirer le projet et soumettre un nouveau projet l'année prochaine.

Taxe déchets

Une coalition regroupant tous les partis représentés au Grand Conseil excepté l'extrême-gauche et le PS a obtenu une majorité pour introduire une taxe déchet pour le financement de l'élimination des déchets incinérables, et ce alors que le Conseil d'Etat avait laissé jusqu'ici les communes décider. Dans un tel contexte, le PSV a tenté d'introduire dans le texte législatif l'obligation pour toutes les communes de prévoir des mesures sociales précises en guise de mesures d'accompagnement, malheureusement sans succès. Le groupe n'a dès lors pu cautionner une telle loi.

Elections judiciaires

Durant la procédure de réélection des juges cantonaux, le PSV puis le groupe ont appris qu'un des juges élus sur proposition du PS présentait un retard conséquent dans le paiement de ses impôts. Le groupe socialiste a souhaité que les dispositions légales concernant ce problème disciplinaire soient respectées. Il a ainsi obtenu qu'un expert indépendant soit mandaté par le bureau pour déterminer si le renvoi de ce cas devant le Tribunal neutre était nécessaire. Le préavis de l'expert plaidait pour une telle mesure disciplinaire mais une très claire majorité du Grand conseil a préféré simplement de ne pas réélire le juge. Au vu de ce cas, la différenciation entre procédure disciplinaire et réélection devra être clarifiée et l'examen d'éligibilité des juges méritera une meilleure systématique à l'avenir.

2.3. Débats sur les finances, les comptes et le budget

Les **comptes 2011** ont à nouveau montré de bons résultats avec un bénéfice de 400 millions sans compter l'affectation en plus de 500 millions liés à la RPT au développement des énergies renouvelables et aux projets d'infrastructures. Seule ombre au tableau : une capacité d'investissements grippée alors que les besoins des Vaudois-es sont attestés dans ce domaine ; sur un budget total de 234 millions, 66 millions de moins que prévus ont été dépensés. Selon une étude de l'IDHEAP, pour 100 francs de dépenses courantes, les autres cantons investissent en moyenne 7.20 francs pour leurs infrastructures, le Canton de Vaud se limitant à 3.60 francs, et ce alors que nous avons une croissance démographique parmi les plus fortes de Suisse. Le PSV doit compter sur la majorité de gauche pour mieux anticiper sur les retards occasionnés sur certains projets et réallouer les dépenses aux investissements qui peuvent être réalisés dans les temps.

Le Parti socialiste vaudois est ressorti mitigé du premier débat sur le **budget 2013**. Le Conseil d'Etat a présenté un budget qui constitue un excellent premier pas pour cette nouvelle législature. Le groupe a pu constater que la droite s'est enfin ralliée à l'augmentation des postes dans des domaines comme la sécurité mais il regrette par contre n'être toujours pas entendu pour un meilleur contrôle du marché du travail (lutte contre les faux indépendants notamment), dans le cadre de la libre circulation des personnes, ainsi que pour un renforcement des services cantonaux chargés du développement territorial et des projets de logement. En lien avec les débats sur la facture sociale, la droite vaudoise s'est montrée peu cohérente. Au nom de petits jeux partisans, elle a refusé des prestations utiles au canton et à sa population, notamment aux familles et retraité-e-s, en coupant plus de 4,7 millions au budget des subsides à l'assurance-maladie. Si cette décision n'a pas d'effet immédiat puisque le barème des subsides était déjà en vigueur, elle signifie ainsi une volonté de stopper l'augmentation des subsides, et cela alors que les primes d'assurance-maladie augmentent toujours. Le PS est résolument opposé à cette perte du pouvoir d'achat et considère que cette charge doit être plafonnée. Le Congrès du PSV sera donc saisi de cette question.

2.4. Présidence du Grand Conseil

Jean-Robert Yersin, député du Gros-de-Vaud, a été président du Grand Conseil jusqu'en juin 2012.

2.5. Organisation et vie du groupe

Suite à la démission du popiste Bernard Borel, élu sur une liste PS-POP, notre camarade Alberto Cherubini est entré au Grand Conseil. Afin de ne pas modifier les équilibre inter-groupes jusqu'à la fin de la législature, il a exceptionnellement été rattaché administrativement au groupe « A Gauche toute ».

En raison des élections cantonales, la composition du groupe socialiste s'est modifiée au milieu de l'année. Le groupe est passé à 41 membres alors qu'il en comptait 39 après les élections de 2007 et 38 fin 2011 (le groupe a en effet perdu un siège en cours de législature suite à l'affiliation d'une députée à un autre groupe).

Plusieurs député-e-s ont quitté le groupe en fin de législature : François Chérix, Alberto Cherubini, Anne-Marie Depoisier, Julien Eggenberger, Pierre-André Gaille, Michèle Gay Vallotton, Nuria Gorrite, Jean Guignard, André Marendaz, Sylvie Progin, Christiane Rithener, Roger Saugy, Jean-Jacques Schilt et Pierre Zwahlen. Ils ont tou-te-s été vivement remercié-e-s pour leur travail au sein du groupe socialiste. De nouveaux député-e-s sont arrivé-e-s : Samuel Bendahan, Sonya Butera, Amélie Cherbuin, Brigitte Crottaz, Hugues Gander, Valérie Induni, Patricia Dominique Lachat, Delphine Probst, Myriam Romano-Malagrifa, Rebecca Ruiz, Alexandre Rydlo, Oscar Tosato, Daniel Trolliet, Jean Tschopp et Annick Vuarnoz. Un tiers du groupe est ainsi renouvelé ; ce renouvellement est notamment encouragé par la nouvelle disposition relative à la limite du nombre de mandats consécutifs introduite dans les statuts du PSV en 2008 et activée pour la première fois. Une application assez souple de cette disposition a été effectuée pour cette première fois. Trois député-e-s ont ainsi obtenu une dérogation à cette limite accordée par le Congrès du PSV ; il s'agit de Laurent Ballif, Olivier Kernén et Michel Renaud.

Lors de la constitution des groupes politiques au sein du Grand Conseil, des discussions ont été entamées avec les élu-e-s du POP et de Solidarités afin d'évoquer une intégration au sein du groupe PS. Un terrain d'entente n'a malheureusement pas été trouvé sur les mécanismes de répartition au sein des commissions représentatifs des forces des partis et la création d'un groupe pluraliste a donc échoué. Pour préparer les nouveaux membres du groupe socialiste, le bureau du groupe a organisé une séance de formation des nouveaux député-e-s. Au mois de juin, l'assemblée générale a été convoquée et a servi de séance constitutive du nouveau groupe issu des cantonales. En plus de désigner les candidat-e-s aux différentes fonctions du Grand Conseil, le groupe a renouvelé ses différentes instances. Le bureau du groupe est composé de Nicolas RoCHAT Fernandez, président, Roxanne Meyer et Rebecca Ruiz, vices-présidentes, Florence Golaz, membre du bureau du groupe et représentante du groupe au sein du Comité directeur du PSV, Nicole Jufer, trésorière du groupe, Arnaud Bouverat, collaborateur scientifique.

2.6. Objets parlementaires

Janvier

- (11_INT_585) Interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud ne devrait-il pas pousser la Romande Energie à tirer la prise boursière ?
- (11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA)
- (11_INT_590) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quelles solutions pour les bénéficiaires de l'aide sociale sans titre de formation reconnu ou qualification reconnue de plus de 25 ans ?
- (11_POS_280) Postulat Claire Attinger Doepper et consorts demandant plus d'efforts sur la formation pour diminuer le nombre de chômeurs-euses
- (11_POS_281) Postulat Nicolas RoCHAT Fernandez et consorts demandant de prioriser et renforcer la validation des acquis de l'expérience professionnelle dans le canton de Vaud

Février

- (11_MOT_158) Motion Denis-Olivier Maillefer et consorts demandant la mise en valeur de la Villa romaine d'Orbe
- (11_INT_601) Interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Souveraineté alimentaire : renforcer le partenariat producteurs-consommateurs
- (11_MOT_159) Motion Pierre Zwahlen et consorts pour une promotion et une diversification économiques plus sélectives et assurant des emplois durables

Mars

- (11_POS_285) Postulat Mireille Aubert et consorts invitant le Conseil d'Etat à analyser les taux d'échecs aux examens de fin d'apprentissage cantonaux (CFC) et à proposer un plan de mesures destinées à les abaisser afin d'éviter les coûts sociaux ultérieurs élevés qu'ils induisent pour les jeunes apprentis du canton de Vaud
- (11_POS_286) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant si l'école vaudoise est en phase avec sa population devenue de très grande variété linguistique et culturelle
- (11_INT_611) Interpellation Pierre Zwahlen au nom du groupe socialiste concernant l'exonération fiscale du géant Vale International : les dizaines de milliards tirés des exploitations minières
- (11_INT_614) Interpellation Stéphanie Apothéloz - L'égalité est aussi une affaire de cœur
- (11_INT_615) Interpellation Stéphane Montangero - CGN : la Holding, futur gouffre à millions pour le canton ?
- (11_POS_287) Postulat Philippe Randin et consorts intitulé "être accueillante en milieu familial ne doit pas relever du sacerdoce
- (11_POS_289) Postulat Nicolas Rochat et consorts concernant la hausse des primes d'assurance-maladie, une solution cantonale s'impose
- (11_POS_288) Postulat Pascale Manzini et consorts en vue d'aborder de façon exhaustive la problématique des jeunes mères seules avec leur enfant
- (11_INT_622) Interpellation Stéphane Montangero - Demande de clarification concernant les critères utilisés par BVA pour octroyer des services gratuits aux associations
- (11_INT_624) Interpellation Stéphanie Apothéloz et consorts - Demande de précisions quant au respect de la loi sur l'égalité au sein des organismes conventionnés

Avril

- (11_MOT_161) Motion Mireille Aubert et consorts - Modification de l'article 23 de la loi pénale vaudoise (LPén) pour interdire la mendicité en compagnie d'enfants
- (11_POS_296) Postulat Pierre Zwahlen et consorts intitulé "Augmentons notablement les investissements annuels"
- (11_POS_294) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Développer les sens de nos enfants pour lutter contre l'obésité

Mai

- (11_INT_634) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quelles garanties pour les prestations transférées au canton dans le domaine de la pédagogie spécialisée ?
- (11_POS_299) Postulat Nicolas Rochat concernant la promotion économique - promouvoir davantage les conventions collectives de travail !
- (11_INT_641) Interpellation Mireille Aubert - Quelles conditions de travail pour les agentEs de détention?
- (11_POS_302) Postulat Sylvie Progin visant à introduire une systématique et une efficacité dans l'évaluation des politiques publiques
- (11_INT_645) Interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant la restructuration de PostLogistics SA, suite et fin du démantèlement de la Poste

(11_INT_648) Interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Pourquoi le service cantonal du logement (unité logement) continue-t-il à autoriser la vente d'appartements loués, alors qu'une grave pénurie sévit dans tout le canton ?

Juillet

(11_POS_308) Postulat Florence Golaz et consorts concernant les communautés tarifaires : quelle gouvernance et quels coûts pour les usagères et usagers ?

(11_POS_311) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Cancer du sein, pourquoi cette maladie frappe autant et comment pourrait-on mieux la prévenir

Aout

(12_INT_006) Interpellation Florence Golaz et consorts - Spectre autistique : importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoces et d'une pluralité des approches thérapeutiques (Développement).

(12_POS_001) Postulat Florence Golaz et consorts pour réduire le délai entre les élections générales et l'entrée en fonction des nouveaux élus

Septembre

(12_INT_022) Interpellation Pascale Manzini - Sur la responsabilité du canton en matière de citoyen insolvable en cas d'application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement

(12_INT_016) Interpellation Rebecca Ruiz et consorts - Le Contrôle des chantiers dans le canton de Vaud bénéficie-t-il de moyens nécessaires pour mener à bien sa mission ?

(12_INT_028) Interpellation Jean Tschopp et consorts : Quelles garanties d'accès aux études à l'UNIL et dans les HES ?

(12_INT_029) Interpellation Claude Schwab et consorts - Ethique et cultures religieuses : discipline à part entière ?

(12_POS_003) Postulat Philippe Randin et consorts sur le télétravail

Octobre

(12_INT_039) Interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - le Ministère public a-t-il actuellement les moyens d'assumer à satisfaction ses missions ?

(12_POS_007) Postulat Rebecca Ruiz et consort au nom du groupe socialiste pour un traitement judiciaire rapide de la petite criminalité

Novembre

(12_INT_040) Interpellation Fabienne Freymond Cantone - Le Service des automobiles, vendeur clandestin des adresses de ses administrés ?

(12_INT_041) Interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts - HES-SO, réduction des moyens alloués à la formation continue, quelles solutions alternatives ?

(12_INT_045) Interpellation Stéphane Montangero - L'Office fédéral des transports veut-il la mort du rail vaudois ?

(12_INT_046) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Quel dispositif cantonal et romand face à la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ?

(12_INT_053) Interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Lignes TGV de l'Arc jurassien : nouvelles menaces ?

(12_POS_013) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Gains immobiliers, les reports d'impôts, 12 ans après

(12_INT_072) Interpellation Alexandre Rydlo et consorts - Augmentation des taxes d'études dans les EPF

Décembre

(12_INT_079) Interpellation Marc Oran et consorts - Les médecins spécialistes ne sont-ils pas aussi qualifiés que les généralistes ?

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

3.1. Conseil national

Cesla Amarelle

Au sein du groupe socialiste

L'année 2012 a été marquée par le renforcement de la délégation vaudoise au sein du groupe socialiste. Plusieurs parlementaires de notre délégation occupent désormais des fonctions représentatives et/ou incarnent des dossiers phares pour la législature. De mon côté, j'ai eu le privilège d'accéder à la vice-présidence des Femmes socialistes suisses et de travailler au sein de la Commission des institutions politiques (CIP).

Politique migratoire

En 2012, la politique migratoire a été essentiellement marquée par des durcissements généralisés tant dans la loi sur l'asile (deux révisions ont été adoptées en septembre et décembre) que dans la loi sur la nationalité (débat en cours). Dans ce contexte, nous avons orienté notre travail sur un axe essentiellement défensif en nous appuyant sur des forces politiques externes au Parlement (par ex. l'Union des villes dans le cadre de la défense du maintien de l'aide sociale pour les requérants d'asile en cours de procédure). Dans le domaine de la migration du travail, il faut néanmoins noter que la motion Barthassat sur l'apprentissage des sans-papiers a pu enfin se concrétiser par le biais d'une révision de l'OASA qui entre en vigueur le 1^{er} février 2013. Dans le même temps, nous avons cherché à lancer plusieurs chantiers de propositions, notamment pour une réforme des mesures de contrainte (simplification et suppression des discriminations). La création de partenariats de mobilité va par ailleurs être analysée par le Conseil fédéral puisque notre postulat « Suivi et évaluation des accords de partenariats dans le domaine migratoire » a été adopté à la session de décembre. Enfin, pour relancer une dynamique générale plus constructive que celle qui prévaut actuellement, nous avons créé le 27 novembre un intergroupe parlementaire « Migrations » co-présidé avec le conseiller national PLR et syndic de Soleure, Kurt Fluri.

Réforme du gouvernement

La Suisse vit une crise institutionnelle larvée depuis les années 1990 qui coïncide avec un blocage progressif de tous les principaux dossiers de politique fédérale (politique européenne, réforme de l'AVS, etc.), des crises politiques mal gérées (UBS, Lybie) et une perte de représentativité des différentes régions linguistiques du pays (absence de la Suisse italienne depuis 1999 du gouvernement). Depuis 2001, l'Assemblée fédérale traite de propositions concernant le renforcement de la direction politique du Conseil fédéral, d'une décharge des tâches administratives et d'un accroissement de l'efficacité de l'administration. En 2012, plusieurs propositions essentielles de réformes ont échoué (création d'un second niveau de gouvernement subordonné au Conseil fédéral et composé de ministres, renforcement des compétences des secrétaires d'Etat, prolongation de la durée du mandat du président de la Confédération qui passerait de un à deux ans, l'augmentation du nombre de conseillers fédéraux à neuf membres). Dans ce contexte morose, il nous a paru judicieux de combattre activement et directement l'initiative UDC « Pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple », qui ne peut être soutenue en raison des discriminations graves entre régions linguistiques qu'elle induit et indépendamment du positionnement de principe face à la question du mode d'élection du Conseil fédéral. Nous avons porté et défendu un contre-projet direct qui propose d'autres solutions aux problèmes actuels (entrée en vigueur rapide ; pas de recours aux processus de réforme qui échouent depuis 20 ans). Malgré l'appui de certains parlementaires de droite, celui-ci n'a malheureusement pas passé la rampe.

Fiscalité des entreprises

Nous subissons une crise tant sur le volet des exonérations temporaires que sur le volet des statuts spéciaux. Les deux domaines touchent en première ligne le canton de Vaud qui a fait des choix de promotion économique exogène excessifs ces dix dernières années. En vue des réformes à venir (réforme des entreprises III), nous suivons de près ce dossier. Plusieurs motions ont été déposées

pour obtenir des positionnements précis de la part du Conseil fédéral et affiner nos informations en la matière.

Egalité

En matière salarial, nous avons proposé le contrôle de l'égalité salariale par le biais des commissions tripartites déjà mises en place pour prévenir le dumping dans les secteurs exposés à la libre circulation des personnes.

Déposé les interventions suivantes

12.4221 – Politique migratoire (interpellation)

12.4191 – Boom fiscal des nouveaux migrants (interpellation)

12.4190 – Politique migratoire : Gestion de la migration qualifiée et fuite des cerveaux dans les pays tiers (interpellation)

12.3898 – Plus de sécurité juridique dans le commerce électronique (interpellation)

12.3897 – Personnes non actives déposant une demande de prestation AI. Exiger une information aux salariés ou aux assurés (motion)

12.3896 – Imposition des entreprises. Consacrer des mécanismes de contrôle transparents (motion)

12.3895 – Imposition des entreprises. Consacrer un seuil maximal de réductions d'impôts (motion)

12.3894 – Imposition des entreprises. Consacrer une garantie de fiscalisation de tout revenu opéré (motion)

12.3861 – Agence IT et accès aux données Eurodac (interpellation)

12.3860 – Simplifier les mesures de contrainte à l'égard des étrangers. Supprimer les critères discriminatoires (interpellation)

12.3859 – Mesures de contraintes et fédéralisme d'exécution (interpellation)

12.3858 – Suivi et évaluation des accords de partenariats dans le domaine migratoire (postulat)

12.3590 – Position du Conseil fédéral sur l'aide sociale et l'aide d'urgence pour les requérants d'asile en cours de procédure par rapport à Dublin II (interpellation)

12.3458 – Comptes d'Etat. Appliquer les standards de l'OCDE et du FMI en matière de dépenses fiscales (motion)

12.3296 – Concrétiser dans les faits l'égalité salariale en matière de marchés publics (interpellation)

12.3293 – Exonérations fiscales. Demande de clarification et de transparence (interpellation)

12.1040 – Traitement des intérêts moratoires en cas d'affiliation de personnes non actives déposant une demande de prestations AI

12.475 – Simplifier le régime des mesures de contrainte. Diminuer le nombre de formes de détention (initiative parlementaire)

12.443 – Garantir l'égalité salariale par le biais des commissions tripartites (initiative parlementaire)

Rapporté au nom de la commission sur les objets suivants :

01.080 – Réforme de la direction de l'Etat

Intervenue au plénum sur les dossiers suivants

12.056 – Election du Conseil fédéral par le peuple (initiative populaire UDC) et contre-projet direct

10.052 – Révision partielle de la Loi sur l'asile

12.041 – Budget de la Confédération 2013

10.483 – Initiative parlementaire Philipp Müller. Pas de statut de réfugié pour les membres de la famille

12.3336 – Motion CIP-CN. Cas Dublin. Accord de transfert rapide avec l'Italie

12.3337 – Motion CIP-CN. Contrôle aux frontières en cas de non-respect de l'accord de Dublin

12.3338 – Motion CIP-CN. Forfait de sécurité pour les communes qui abritent un centre d'accueil

Exposés et articles

Disponibles sur www.cesla-amarelle.ch

Josiane Aubert

L'année 2012 marque le début de la nouvelle législature et ma participation à deux commissions : Celle de la science – éducation – culture et celle des finances, dans la sous-commission du DFAE et du DFE.

Au niveau de la commission science éducation culture

J'ai eu le plaisir d'accompagner les derniers travaux parlementaires autour de l'article constitutionnel « Jeunesse et Musique », qui a abouti au contre-projet accepté largement en votation populaire le 23 septembre par plus de 72 % des votants. La « mise en musique » a commencé par la constitution d'un groupe de travail sous l'égide de l'Office fédéral de la Culture, la CDIP devra elle aussi remplir sa part du contrat, affaire à suivre de près.

Le gros dossier traité en commission fut le Message de financement FRI Formation-Recherche-Innovation pour les quatre années 2014 - 2017 ; il a donné lieu à des discussions intenses et quelques succès socialistes pour augmenter les montants alloués aux EPF, aux UNIS et aux HES et éviter la stagnation qui était prévue par le Conseil fédéral pour les deux premières années du message.

J'ai présidé une sous-commission chargée d'élaborer une base constitutionnelle pour la politique de l'enfance et de la jeunesse ; après acceptation de la proposition par la commission, la procédure de consultation est lancée et le processus devrait se poursuivre en 2013, avec vote populaire à la clé. Dans ce dossier, il est important que l'égalité de traitement soit à l'avenir assurée pour tout enfant en Suisse, quel que soit son lieu de domicile.

Sur ma proposition, la CSEC a fait accepter un postulat sur la stratégie du Conseil fédéral dans le domaine de la formation, en liaison avec les baisses démographiques des jeunes dans les prochaines décennies et les pénuries de personnel annoncées dans de nombreux secteurs de l'économie.

Au niveau de la commission des finances

Je me suis lancée avec grand intérêt dans la découverte du fonctionnement des deux départements dont la sous-commission à laquelle je participe est responsable. Pour le DFAE, le réseau des ambassades et autres représentations suisses à l'étranger, et tout le domaine de l'aide au développement et l'aide en cas de catastrophes, pour le DFE, l'agriculture, l'assurance chômage, le tourisme, la formation : dans tous ces secteurs, je suis intervenue au nom du groupe pour défendre le budget, éviter des augmentations disproportionnées dans l'agriculture, des coupes majeures dans la DDC, etc.

Sous mon impulsion, la commission des finances a proposé aux deux chambres d'envoyer une motion au Conseil fédéral pour qu'une évaluation, un bilan des mutations stratégiques nécessaires et une stratégie soient élaborés par le Conseil fédéral pour l'été 2013. Cette motion a été acceptée par les deux chambres en décembre.

Au niveau des interventions parlementaires :

J'ai déposé des 1nterventions parlementaires qui touchent les domaines suivants : les discriminations faites aux femmes, les droits des handicapés, le plurilinguisme, la formation professionnelle supérieure, la LPP et les personnes âgées ou les temps partiels, le frein à l'endettement des cantons, le taux de chômage et les statistiques, la Suisse et les conventions de l'OIT, les itinéraires culturels, les programmes égalité homme femmes fédéraux, la formation des auditeurs de l'ODM, les taxes des EPF, le stress au travail et l'élimination des déchets à la source.

Vous trouverez tous les détails sur www.josianeaubert.ch ou http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk_urh_key=PER_3833

Ada Marra

La première année de cette nouvelle législature a été marquée pour moi par ma première année dans la commission de l'économie. L'économie qui définit la condition de vie des gens, la fiscalité qui définit à qui l'on prend et à qui l'on redistribue. Le combat socialiste dans cette commission est bien sûr : « plus de justice fiscale et donc aussi sociale ».

Les dossiers de cette commission ont été dictés par l'actualité et les attentes du monde international sur toute une série de domaines : le secret bancaire, la fiscalité des entreprises et la concurrence fiscale, les accords de double imposition avec toute une série de pays.

L'enjeu de ces dossiers est de savoir comment la Suisse peut garder une place financière forte et faire prospérer le pays sans cacher et soutenir les tricheurs et les malhonnêtes. Comment le Conseil fédéral peut se soustraire à l'influence des banques qui dirigent encore pour le moment la politique par ses représentants au Parlement ou au Gouvernement. Comment la Suisse peut négocier ses relations avec l'Union européenne.

La position du parti a été clairement exprimée dans une conférence de presse à laquelle j'ai pu participer et qui se résume en ces quelques points : la Suisse a intérêt à ce que ses partenaires présentent des finances saines, exploitent leur matière imposable de façon adéquate et soient en mesure de financer une infrastructure solide. Elle doit s'engager à participer à la lutte mondiale contre la soustraction fiscale et à faire en sorte que les mesures visant à combattre la fraude soient internationalement coordonnées. Elle milite pour des places financières fiscalement transparentes.

Une compétition entre fiscalité au niveau international finirait en spirale descendante, désorganiserait les finances de l'Etat et permettrait à l'opacité d'envahir les places financières. La Suisse n'y a pas intérêt. La Suisse doit endosser un rôle aussi actif que constructif, en particulier dans les instances de l'OCDE. Seuls les pays adoptant une attitude constructive se voient accorder la possibilité de poser leurs exigences et d'éviter toute dérive.

Le combat mené au Parlement est l'obtention de l'échange automatique d'information qui amènerait la transparence et ramènerait à sa vraie place la valeur de l'impôt qui sert à financer des infrastructures, des écoles, le social, la santé. Et chaque pays y a droit. Le Parlement et le gouvernement à majorité de droite, en n'étant pas proactifs sur le dossier mais en attendant les pressions extérieures pour céder, a laissé passer un rapport de force pour pouvoir négocier en retour des choses.

J'ai pu déposer des interventions au Parlement ou intervenir dans l'espace public en portant des revendications allant dans ce sens.

Concernant les conditions de travail et le droit du travail j'ai été la porte-parole du groupe au Parlement contre une loi finalement votée et que nous combattons en référendum ensemble avec les syndicats et qui vise à ouvrir des shops dans les stations d'essence sur les axes routiers 24h sur 24h, 7 jours sur 7, péjorant la condition des travailleurs de toute une série de branches pour le profit de quelques grands groupes !

J'ai également l'occasion de présider la sous-commission qui traite du surendettement des jeunes et qui doit notamment donner réponse à l'excellente initiative de notre camarade Josiane Aubert qui demande de prévenir l'endettement par l'interdiction de la publicité en faveur des petits crédits. Cette initiative et cette sous-commission essaient de répondre à une des causes de la pauvreté en Suisse. Lorsque l'on sait qu'un quart des jeunes entre 16 et 25 ans dépensent plus d'argent qu'ils ne peuvent se le permettre et que 80% des jeunes endettés l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans, il est temps de prendre des mesures, notamment de prévention contre l'endettement et surendettement et indirectement contre la pauvreté.

Dans le cadre de mon mandat et non plus de la commission, j'ai pu également déposer 4 motions suite à l'affaire EGK qui avait augmenté ses primes quelques mois après une première augmentation et avec l'autorisation de l'Office fédéral de la santé ! Une des propositions fortes était la mutualisation des réserves par canton ou groupes de cantons. Réserves qui ont une actualité accrue ces derniers jours ! Lorsque les primes-maladie augmentent pour un certain nombre de caisses, d'autres, avec des primes attractives, se voient prises d'assaut et voient leurs réserves insuffisantes et augmentent parfois de manière sauvage à leur tour les primes-maladie. Le problème pour les assurés et les assurances ne fait que se reporter d'année en année. Afin de pallier ce problème, il faut dissocier la question des réserves pour les caisses-maladie et promouvoir la gestion des réserves par les cantons ou groupes de cantons. Ces réserves seraient mises dans un pot commun cantonal ou intercantonal, alimenté par les caisses. Celles-ci croîtraient et n'auraient qu'à couvrir leurs coûts. Les 4 motions ont été rejetées par le Conseil fédéral.

En conclusion, comme mes autres 5 camarades, j'ai essayé de me battre pour un monde plus juste socialement, fiscalement et plus solidaire.

Mes interventions au Parlement en 2012

Intervention dans le débat fiscal

12.3284 - Echange automatique d'informations fiscales. Efficacité et conséquences du système

Interventions dans le dossier des assurances maladies

12.3063 - Fixation des primes d'assurance-maladie une seule fois par an

12.3062 - Obligation de consulter les cantons lors de toute modification de primes d'assurance-maladie

12.3061 - Caisses-maladie. Créer une mutualisation des réserves par canton ou groupes de cantons

12.3060 - L'augmentation des primes de l'assurance-maladie ne doit servir qu'à couvrir les coûts de la caisse

Interventions dans le cadre de la future révision de la loi sur l'alcool qui veut libéraliser encore plus ce domaine et qui nuirait à la santé publique

12.3599 - Renforcer la formation dans le cursus d'obtention des patentes de cafetiers-restaurateurs

12.456 - Loi sur le marché intérieur et clause du besoin

Roger Nordmann

La vice-présidence du groupe socialiste

En février 2012, j'ai été élu à la vice-présidence du groupe parlementaire socialiste en remplacement d'Alain Berset, élu au Conseil fédéral. Cette nouvelle fonction est absolument passionnante et j'y consacre beaucoup d'énergie. Il s'agit non seulement de contribuer au positionnement politique global du groupe et de gérer l'agenda politique, mais aussi d'exercer un rôle qui ressemble à celui d'un entraîneur de foot. Par exemple, en contribuant à faire éclore les nouveaux talents, nombreux après la progression des dernières élections. Ou en intégrant les fortes individualités dans l'action collective, ce qui n'est pas de tout repos.

Ma première mesure a été d'imposer la traduction allemand français pour la plupart des textes distribués au groupe, ce qui a grandement facilité l'intégration des romands. Nous avons aussi décidé de renforcer la culture du débat démocratique au sein du groupe, tant sur les sujets controversés de l'ordre du jour que sur des thèmes plus prospectifs. Cette évolution me semble appréciée. Elle a contribué à accroître la fréquentation aux séances. Afin de stimuler le débat prospectif, j'ai rédigé un document d'orientation de 13 pages pour proposer une vue d'ensemble et des liens entre les différents dossiers.

J'ai par ailleurs gardé ma fonction de responsable de la délégation socialiste à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie et accepté d'être responsable suppléant de notre délégation à la Commission des transports et des télécommunications, à laquelle je viens d'accéder.

Comme ces fonctions prennent passablement de temps, j'ai fait le choix de démissionner en novembre de la Présidence de l'ARTIAS, de manière à être suffisamment disponible. Il faut dire que la Présidence de Swissolar et la vice-présidence de l'association transports et environnement (ATE) sont aussi exigeants dans le contexte actuel.

Transition énergétique

En 2012, nous sommes parvenus à mettre en consultation une initiative parlementaire pour le déblocage du soutien à la production d'énergie renouvelable (RPC, no 12.400). Si tout va bien, ce projet entrera en vigueur au 1.1.2014, c'est-à-dire deux ans avant le paquet « Leuthard » de sortie du nucléaire.

La nouvelle politique énergétique étant en phase pré-parlementaire, j'ai passé beaucoup de temps à échanger avec les différents acteurs. Cela s'est notamment traduit par de nombreuses conférences et workshop dans les milieux les plus divers, allant des jeunes socialistes au Crédit Suisse, en passant bien évidemment par les entreprises électriques. Conjointement avec le météorologue bernois Jan Remund, j'ai publié une étude sur l'approvisionnement énergétique hivernal : « L'évolution des besoins de stockage au fur et à mesure de la sortie du nucléaire, dans l'hypothèse où l'on remplace 70 % du nucléaire par du photovoltaïque ».

A signaler la participation active à un groupe de travail informel incluant des parlementaires favorables à la sortie du nucléaire et des entreprises électriques. Il s'agit d'élaborer un modèle dynamique d'économies d'électricité pour les ménages et les PME.

Nous cherchons aussi à obtenir une majorité pour limiter la durée de vie des centrales nucléaires et à accroître la transparence en matière de sécurité et de déchets radioactifs. Malgré Fukushima, cela reste difficile.

Les problèmes énergétiques et climatiques ne s'arrêtant pas aux frontières, il m'est paru utile de fournir une contribution au Mouvement des jeunes socialistes français (MJS), qui entendait formuler son nouveau programme en la matière. Cela s'est notamment traduit par un workshop à l'Université d'été du PS de La Rochelle et par une Conférence-débat devant la direction du MJS, dans le cadre des universités populaires de l'écosocialisme. Le MJS a finalement adopté un excellent papier programmatique qui prévoit la sortie de la France du nucléaire d'ici 2035 et un programme d'assainissement du bâti financé par une taxe CO2, comme nous les connaissons en Suisse.

A l'invitation de l'Association allemande des entreprises actives dans l'efficacité énergétique, j'ai présenté à Berlin les axes forts de la politique suisse en la matière.

Transports

L'année 2012 a été marquée par l'adoption par le Conseil fédéral du projet de financement des infrastructures ferroviaire (FAIF, no 12.016) Il s'agit d'un bon contre-projet à l'initiative « pour les transports publics », lancée par l'ATE, le PS et plusieurs partenaires.

Grâce notamment à l'engagement de nos camarades Géraldine Savary et Claude Hêche, le Conseil des Etats a encore amélioré le projet en portant à 6,4 milliards le montant de la première tranche d'investissements. Cela permet enfin plusieurs rattrapages urgents en Suisse romande. Début 2013, l'initiative et son contre-projet seront traités à la Commission des transports du Conseil national.

Sur le front routier, nous avons tenté, avec un succès très modeste, de limiter les nouveaux projets d'extensions autoroutières à financer par la hausse de la vignette (no 12.018). Le retour aux bétonnages des années 1960 menace, et nous devons mener une lutte féroce contre la renaissance du « tout à la bagnole ». Nous avons d'ailleurs lancé les préparatifs du référendum contre la construction d'un second tube autoroutier au Gothard.

Déposé les interventions suivantes

12.3780 - Une base solide et saine pour l'avenir de la place financière suisse (motion, au nom du groupe PS, que le Conseil fédéral propose de rejeter, mais qui gagne de mois en mois en pertinence).

12.5484 - Recherche de sites d'implantation d'un dépôt en couches géologiques profondes. Responsabilité (Heure des questions. Question)

12.4189 - Faire cesser la discrimination des honnêtes contribuables binationaux Suisses-Etatsuniens (Interpellation)

12.3349 - Violation des obligations de diligence par certaines banques (Interpellation)

12.3087 - Etat de situation sur la couverture du revenu en cas de maladie (Postulat, dont un point a été accepté par le Conseil fédéral).

12.1109 - Situation juridique en cas de sous-couverture des coûts de démantèlement et de gestion des déchets d'une centrale nucléaire (Question)

Rapporté au nom de la commission sur les objets suivants

11.3851 - Motion Stadler Markus. Relever l'objectif d'augmentation de la production des centrales hydrauliques suisses.

11.3926 - Motion Luginbühl Werner. Identifier les possibilités d'exploitation de l'énergie hydraulique.

12.016 - Initiative populaire "pour les transports publics" et financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (uniquement la prolongation du délai pour pouvoir traiter ensemble l'initiative et le contre-projet).

12.3401 - Motion CTT-CE. Encourager davantage le transfert du trafic.

12.3652 - Motion CEATE-CN. Elaboration d'un plan directeur pour un développement intelligent de l'électro-mobilité.

12.043 - Transfert du trafic. Rapport 2011.

10.019 - Loi sur l'aménagement du territoire. Révision partielle.

Intervenu par ailleurs au plénum sur les dossiers suivants :

12.056 - Election du Conseil fédéral par le peuple (Contre l'initiative populaire de l'UDC).

11.480 - Initiative parlementaire groupe de l'Union démocratique du Centre. Ordonnances du Conseil fédéral (contre le droit de veto du Parlement, perdu le vote).

10.092 - Via sicura. Renforcer la sécurité routière (Pour permettre l'utilisation par la police d'appareils de mesure de l'alcoolémie).

12.008 - Programme de la législature 2011-2015 (en défense de la nouvelle politique énergétique du Conseil fédéral).

09.474 - Initiative parlementaire CEATE-CE. Flexibilisation de la politique forestière en matière de surface - Pour un assouplissement des règles de compensation dans les zones où la surface forestière s'accroît.

10.471 - Initiative parlementaire Nordmann Roger. Pour une enquête spéciale de la FINMA sur les dysfonctionnements de l'UBS dès l'an 2000 (perdu).

Conférences et articles

Disponible sous www.roger-nordmann.ch

Jean Christophe Schwaab

Commissions : Commission des affaires juridiques (CAJ-CN), commission des grâces. Remplacements en commission des finances, en commission de l'économie et en commission judiciaire.

Responsabilités au sein du groupe : co-président (avec Yvonne Feri) de la délégation à l'égalité, membre du groupe de travail politique numérique.

Principaux dossiers suivis en commission

La CAJ traite de dossiers juridiques très divers. Je me suis avant tout concentré sur les questions de droit économique.

- Initiative « contre les rémunérations abusives » et contre-projets indirect et direct (dossiers pris en cours de traitement) : la pression de l'initiative « Minder » (soumise au vote du peuple et des cantons le 3 mars 2013) a permis d'élaborer un bon contre-projet indirect, malgré de nombreuses tentatives d'économiesuisse de mettre des bâtons dans les roues et de retarder le projet. Les socialistes ont grandement contribué à ce contre-projet indirect, qui ne va cependant pas assez loin. Malheureusement, le contre-projet direct (impôt sur les bonus de plus de 3MioCHF) a été refusé en vote final suite à la volte-face de dernière minute des verts libéraux.
- Extension du délai de garantie à deux ans (rapporteur de commission, dossier repris en cours de traitement) : suite à une initiative de notre camarade Susanne Leutenegger-Oberholzer, le délai légal de garantie passe de un à deux ans au 1.1.13. C'est une grande victoire du PS (et des consommateurs-trices) !
- Révision de la loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM) : Cette révision a renforcé les sanctions contre les délits d'initié et de manipulation de cours. Elle reprend bon nombre de revendications du PS, même si nous aurions souhaité la durcir un peu plus.
- Révision de la loi sur la poursuite pour dette et la faillite (droit de l'assainissement) : Cette révision est en cours. Elle pourrait permettre l'introduction d'une obligation pour les grandes entreprises de conclure des plans sociaux en cas de licenciements collectifs.
- Motion sur l'assainissement des entreprises avant la faillite (rapporteur de commission) : le CN a accepté cette motion demandant une procédure d'assainissement des entreprises en difficultés avant l'ouverture d'une procédure de faillite, car, à ce moment-là, c'est souvent trop tard.
- Motion contre les faillites abusives en chaîne (rapporteur de commission) : Le CN a accepté cette motion des Etats, afin d'éviter que des entrepreneurs peu scrupuleux ne puissent se mettre en faillite en chaîne pour éviter d'avoir à payer salaires, charges sociales et fournisseurs.
- Autorité parentale conjointe : Cet important dossier a retenu l'attention de la totalité de la délégation socialiste au sein de la CAJ-CN. J'ai défendu plusieurs propositions de minorités, notamment pour mieux garantir le versement de la contribution d'entretien.
- Tutelles/curatelles imposées : la CAJ-CN a accepté mon initiative parlementaire 12.413 pour que les tuteurs/curateurs ne puissent plus être nommés contre leur gré et l'a transmise à la commission-sœur des Etats.

- Surveillance de la révision (rapporteur de commission) : Une initiative parlementaire de l'UDC demande d'assouplir les critères pour être réviseur-expert et de modifier la composition du conseil d'administration de l'autorité de surveillance de la révision. La CAJ-CN propose de la rejeter.

Autres dossiers suivis : Horaires d'ouverture des commerces/horaires de travail, protection des données/politique numérique (dans le cadre du groupe de travail du groupe socialiste), protection contre le licenciement abusif (délégué-s-s syndicaux-ales, lanceurs-euses d'alerte « whistleblowers »), place financière, transferts aux USA des données personnelles des collaborateurs des banques, politique de la jeunesse (en particulier la santé et la sécurité au travail des apprenti-e-s).

Interventions personnelles 2012

- Postulat (12.3088) pour garantir les retraites anticipées en cas de faillite de l'ex-employeur
- Postulat (12.3152) pour garantir un droit à «l'oubli numérique». Accepté par le Conseil national.
- Initiative parlementaire (12.413) pour supprimer la possibilité de nommer les curateurs (tuteurs) contre leur gré. Acceptée par la CAJ-CN.
- Interpellation (12.3288) sur les systèmes alternatifs de vote électronique pour mieux garantir la sécurité
- Interpellation (12.3389) sur le sort des données personnelles des collaborateurs des banques visées par des plaintes aux USA
- Question orale (12.5168) sur la titrisation de créances de cartes de crédit par le Crédit Suisse
- Interpellation (12.3494) sur les conditions d'admissions à l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)
- Simple question (12.1063) sur le mandat de négociation du secrétariat d'Etat aux questions financières internationales et le sort des employés de banque dont les données ont été transmises aux USA.
- Question orale (12.5307) sur la pérennité du programme de soutien aux jeunes chômeurs « coaching transition 2”.
- Interpellation urgente (12.3690) au nom du groupe socialiste sur les employés de banque dont les données personnelles ont été transmises aux USA (en vue du débat urgent du 27.09.12).
- Question orale (12.5450) sur les rétrocessions en matière de produits financiers
- Question orale (12.5487) sur l'accord FATCA et les mesures de protection des employés de banque dont les données ont été transmises aux USA.
- Interpellation (12.4059) sur l'émission de «subprimes» par UBS et CS.
- Interpellation (12.4060) sur le projet du Seco d'abaisser à 15, voire 14 ans, l'âge minimal pour astreindre les apprentis à des travaux dangereux.
- Question (12.1128) demandant au Conseil fédéral s'il compte introduire le concept « effacer au lieu de bloquer » (« löschen statt sperren ») en politique numérique.

Responsabilités associatives

- Président romand de l'Association suisse des employés de banque (ASEB), membre de la direction nationale et du bureau du Comité directeur
- Président du réseau des OSEO
- Membre du comité de l'OSEO-VD
- Représentant du PS au sein du Conseil de fondation du Solifonds
- Administrateur de la coopérative d'insertion Cooqpit

Autre : Conseil communal de Bourg-en-Lavaux (double-mandat conservé en vue de préparer l'arrivée d'un groupe PS au conseil communal suite à l'introduction de l'élection à la proportionnelle), présidence de la section de Cully et environs. En août 2012, j'ai abandonné la présidence de la régionale de Lavaux-Oron.

Site personnel : www.schwaab.ch

Twitter : <http://twitter.com/jcschwaab>

Facebook : <http://facebook.com/jcschwaab>

Eric Voruz

Mes activités en général

Mes différentes interventions sont les suivantes:

- Motion pour mettre fin aux exportations d'armes de guerre vers l'Inde
- Postulat pour transférer des tâches de la justice militaire vers la justice civile;
- Interpellation concernant la nouvelle procédure de 48 Heures de traitement des demandeurs d'asile
- Motion concernant la loi sur l'asile touchant les dispositions exécutoires mais pour que les principes du respect des CCT et du CO soient appliqués;
- Interpellation toujours concernant les exportations du matériel de guerre vers l'Arabie saoudite, vers le Bahreïn, vers les Émirats Arabes Unis, pays qui fournissent ensuite ces armes vers groupes islamistes radicaux (le nord du Mali est un exemple parmi d'autres)...
- Heures des questions concernant les sujets:
 - touchant la convention OIT sur les travailleurs domestiques;
 - sur la protection des travailleurs et travailleuses et des délégué-e-s syndicaux dans les entreprises entre autres.

Membre de la commission de la politique de sécurité (CPS)

Toujours membre de cette commission, elle reste aussi "bouillante" que les autres années. Après les années de turbulences par les démissions d'abord du chef de l'armée puis du chef du DDPS, il est difficile de se faire comprendre par le nouveau chef DDPS, un certain Monsieur Ueli Maurer, qui veut démontrer qu'il est un "vrai suisse" selon la doctrine de son parti. Il veut en plus que l'armée suisse soit la meilleure du monde...et qui ressemble à celle des années 50!! De mon point de vue, le chef du DDPS n'arrive pas à comprendre que nous sommes en 2013, que les pays voisins sont des pays amis, même si ces temps la Suisse est malmenée concernant le secret bancaire et autres affaires mais qui ne concernent pas que l'armée, loin s'en faut.

Pour moi, les deux sujets importants, dont on reparlera encore en cette année 2013, sont l'achat des fameux avions de chasse "Gripen" et l'initiative du GssA "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire". Si je suis clair sur la question des avions de chasse, c'est plus flou concernant l'initiative du GssA. Je trouve que cette initiative à une « guerre » de retard. Il faut d'abord savoir si nous voulons que l'armée reste une armée de milice ou devienne une armée professionnelle. Ensuite, quelles seraient ses missions et ses compétences.

Il y a un peu plus d'une année, j'ai participé à une conférence de presse à Berne où nous avons, au PS, défini "l'armée de demain" avec 30'000 militaires professionnels, une police du ciel, un service civil efficace liée avec une protection civile non moins efficace. Cela veut dire que la sécurité intérieure est de la compétence des polices cantonales (Sécurité publique) et l'armée s'occupe de la sécurité du pays et du ciel et se pratique aussi à l'extérieur du pays (troupes de paix à l'étranger, aide en cas de catastrophes naturelles, etc).

Je suis toujours membre suppléant du Bureau du Conseil national et remplace ainsi notre camarade titulaire ou encore le président du groupe si nécessaire.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et membre de sa commission des Réfugiés, de l'Asile et des personnes déplacées

Ce qui est nouveau depuis une année, c'est que je suis membre suppléant de la délégation suisse à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Membre suppléant? Oui sur le papier mais, dans les faits, en tant que membre désigné à la commission des migrations, de l'asile et des personnes déplacées, je dois me rendre aussi bien à Paris qu'à Strasbourg. Bien que suppléant à l'Assemblée parlementaire du CE, il y a toujours quelqu'un à suppléer ou alors un-e collègue me laisse sa place si je dois intervenir pour la Commission.

3.2. Conseil des Etats

Géraldine Savary

Géraldine Savary est membre depuis 2011 de quatre commissions. Elle est vice-présidente de la CSEC (commission sciences, éducation, culture), membre de la CTT (commission transports et télécommunications), de la CAJ (commission des affaires juridiques), de la commission de sécurité militaire. Par ailleurs, elle est co-présidente du groupe consommation au Parlement et vice-présidente du PSS.

Commission des transports et télécommunications

L'année 2012-2013 a été grandement occupée par les grands dossiers des transports. D'une part le fonds d'infrastructure ferroviaire, d'autre part, l'arrêté sur les routes nationales.

Géraldine Savary s'est battue avec succès pour que les projets romands soient désormais une priorité de la politique ferroviaire. Le dossier est aujourd'hui entre les mains du Conseil national.

Elle s'est engagée aussi pour un grand contournement de Morges et pour la vignette à 100 francs.

Elle se bat contre le deuxième tube autoroutier au tunnel du Saint-Gothard.

Géraldine Savary s'est engagée avec succès contre les propositions visant à affaiblir les médias de service public (redevance votée par le parlement). Elle suit avec attention l'avenir des médias et la diversité de l'information.

Elle s'engage contre les prix excessifs dans le secteur des télécommunications (roaming) et pour une meilleure protection des consommateurs et de la jeunesse.

Commission de la science, de l'éducation et de la recherche

Vice-présidente de la commission, Géraldine s'est engagée pour que le message quadriennal sur la formation et la recherche corresponde aux besoins et que l'augmentation des moyens soit réelle.

Elle est parvenue à ajouter 60 millions aux projets de recherche en faveur des énergies renouvelables.

La loi sur la recherche et l'innovation porte aussi l'empreinte des élus romands puisqu'ils se sont battus pour que la Suisse romande soit aussi dotée d'un pôle d'innovation.

Par ailleurs, Géraldine Savary s'engage activement pour un système de bourse fédéral, aux côtés des organisations d'étudiants et des syndicats.

Commission des affaires juridiques

Géraldine Savary s'est battue pour un Swissness qui tienne compte des intérêts des consommateurs et des producteurs. La proposition qu'elle a déposée est celle qui, au jour d'aujourd'hui, a obtenu une majorité.

Géraldine Savary s'est engagée à soutenir le canton de Vaud dans sa volonté d'accélérer la révision du code de procédure pénale (suppression des jours-amendes).

Elle se bat pour une loi sur l'autorité parentale conjointe qui ne pénalise pas les femmes et surtout les enfants.

Elle s'est aussi engagée pour l'adoption des enfants pour les couples de même sexe.

Dans la loi sur les poursuites et faillites, elle a permis que s'améliore (un peu) la situation des travailleurs.

Elle a défendu avec succès une proposition de son collègue Schwaab pour la suppression des tutelles imposées.

Commission de sécurité militaire

Géraldine Savary tente de représenter dignement son sexe dans une commission exclusivement masculine et gradée. Elle s'est opposée (sans succès) au programme d'armement.

Elle suit de très près les services de renseignements fédéraux.

Elle milite sans relâche pour un durcissement des contrôles concernant les armes.

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Gaétan Nanchen

Les délégué-e-s du PSV dans les organes du PS Suisse ont participé en 2012 à 3 assemblées des délégué-e-s et à un Congrès.

Congrès ordinaire de Lugano du 8-9 septembre

Le congrès a réélu l'équipe présidentielle avec Christian Levrat comme président, Marina Carrobbio, Andy Tschumperlin, David Roth et Jacqueline Fehr comme vice-président-e-s. Pour succéder à Pascale Bruderer et Stéphane Rossini, démissionnaires, le congrès a élu Barbara Gysi, conseillère nationale st-galloise et Géraldine Savary, notre conseillère aux Etats. Les délégué-e-s du PSV ont beaucoup travaillé durant ce week-end pour faire élire notre représentante qui, grâce à son expérience, accède au poste de vice-présidente du PSS.

Le congrès a ensuite refusé une résolution des sections romandes qui souhaitaient que la question du financement du PSS soit traitée lors de ce congrès et non à l'AD suivante. Les sections romandes, notamment le PSV, estimaient que le congrès était l'organe le plus légitime pour trancher cette question épineuse. La résolution des partis romands, présentée par le conseiller national Mathias Reynard, a été refusée par une courte majorité.

Enfin, le congrès a adopté un imposant papier sur la politique migratoire en Suisse. Fortement impliqué sur le papier migration du PS Suisse, le PSV a voté l'entrée en matière compte tenu de plusieurs améliorations et ce bien qu'il regrette tant les effets d'annonce que le manque de rigueur d'analyse sur le volet de la politique d'asile. Dans le débat, le PSV a obtenu plusieurs victoires importantes : l'abolition du régime d'aide d'urgence, une intégration plus rapide des migrant-e-s dans le marché du travail quel que soit leur statut, une adhésion au régime du droit du sol pour l'acquisition de la nationalité et un rejet clair des renvois forcés, même si le PSV permet une exception pour les personnes condamnées à une peine privative de liberté de plus de deux ans.

Assemblées des délégué-e-s

L'AD de la **Chaux-de-Fonds du 31 mars** a adopté une résolution du comité directeur « Pour une place industrielle forte et une politique monétaire dans l'intérêt de tous » et a donné ses recommandations de vote pour les votations du 17 juin 2012 : Non au « Managed care », non à « l'Epargne-logement » et non à « Accords internationaux : la place au peuple ».

Le 23 juin, à Bâle, les délégué-e-s ont approuvé l'engagement de 2 nouvelles secrétaires générales en job sharing : Leyla Gül et Flavia Wasserfallen, puis adopté les comptes 2011. Enfin, le PS a pris position pour les votations du 23 septembre : oui à « l'arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale », non à « Sécurité du logement à la retraite » et oui à « Protection contre le tabagisme passif ».

L'Assemblée de **Thun le 1er décembre** avait deux objets stratégiques d'importance : le soutien au référendum contre la modification de la loi sur l'asile et le financement du PSS par les banques. Très engagées dans ces dossiers, plusieurs personnalités vaudoises ont pris la parole lors de ces débats. Le PSS a suivi la position du PSV en ne soutenant pas le référendum contre la révision de la loi sur l'asile, mais a accepté, à une très faible majorité et dans des conditions de vote peu claires, la proposition du comité directeur concernant le financement du parti par les entreprises qui autorise l'acceptation de dons sous réserve de conditions liées à la structure des entreprises (uniquement les coopératives) et à la transparence.

En plus des délégué-e-s au PS Suisse, Arnaud Bouverat représente le PS vaudois (en remplacement de Jean-Michel Favez) au Comité directeur du PS Suisse.

Le PSV remercie tou-te-s ses délégué-e-s qui parcourent la Suisse en week-end pour défendre ses positions !

5. Rapport de la JSV

Secrétaire: Joël Waeger

Durant cette année 2012, la JSV s'est concentrée sur quelques gros projets.

Elections

Lors des élections cantonales de mars, une quinzaine de jeunes socialistes se sont portés candidats sur des listes PS. Ce fût l'occasion de faire quelques vidéos sur les routes du canton pour présenter nos candidats. Nous avons bon espoir que certains d'entre eux, notamment François Clément dans le district de Morges, entrent au Grand Conseil en cours de législature.

Nous avons également fait campagne pour les candidats de gauche au Conseil d'Etat en distribuant un tract intitulé « Non à l'UDC au Conseil d'Etat ».

Votations

Nous avons profité de la campagne pour le Grand Conseil pour distribuer des tracts en faveur de l'initiative demandant six semaines de vacances pour tous.

Référendums et Initiatives

A l'occasion du Paléo, en juillet, nous avons participé aux récoltes de signatures pour l'initiative visant à instaurer un impôt sur les successions afin de financer l'AVS ainsi que pour l'initiative sur les forfaits fiscaux.

En octobre, la Jeunesse Socialiste Suisse a lancé une nouvelle initiative intitulée « Stop à la spéculation sur les denrées alimentaires ». La JSV a d'ores et déjà commencé à sillonner le canton pour récolter les 5'500 signatures qui constituent notre quota. François Clément (qui est aussi dans le Campa-team), Filippo Rivola et Charlotte Gabriel sont membres du comité d'initiative.

La JSV, comme la JSS, soutient également le référendum contre le durcissement de la loi sur l'asile.

Militantisme

En janvier, une délégation de la JSV s'est rendue à Davos pour l'Occupy WEF.

Comme chaque année, la JSV a pris part aux célébrations du 1^{er} mai.

La JSV était présente aux portes de Beaulieu pour sensibiliser les actionnaires de Nestlé à la problématique des bonus.

Suite aux débats sur les nuits lausannoises, nous avons sorti un papier de position contenant une douzaine de revendications.

Et pour plus de visibilité, la JSV est sur twitter depuis février ! Nous avons également un blog sur le site de 24Heures.

Interne

Fin 2011, Filippo Rivola a été élu au poste de vice-secrétaire de la JSS.

Lors de nos AG, nous avons reçu par exemple Pierre-Yves Maillard ainsi que le docteur Jérôme Sobel pour parler de l'aide au suicide, Rebecca Ruiz à propos de la criminalité, Julien Délèze par rapport au permis de conduire et Line Rouyet pour le journal Pages de Gauche.

En mai, nous avons transformé le camp des JS romandes à Genolier en camp vaudois tellement nous étions nombreux. Nous y avons parlé entre autres d'immigration avec Christian Levrat et de décroissance avec le Genevois Daniel Badoux.

Nous étions deux fois plus de Vaudois que l'an passé à prendre part au camp d'été organisé par la JS Suisse à Chandolin (VS).

Suite à un rafraîchissement de la liste des membres, la JSV ne compte plus que 78 membres (au lieu de 94 l'an dernier), dont 13 nouveaux au cours de cette année.

6. Organes dirigeants et administration du PSV

6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni lors de 22 séances en 2012, largement occupées par les prérogatives des élections cantonales pour le 1^{er} trimestre et pour les questions politiques courantes pour le reste de l'année.

Elections cantonales 2012

L'ordre du jour des séances des trois premiers mois a été consacré en grande partie au suivi de la campagne électorale. Sur le plan financier, il a accepté à plusieurs reprises des réallocations de ressources au sein de l'enveloppe budgétaire du PSV afin de renforcer l'effort de campagne.

Sur le fond : Si l'essentiel des éléments programmatiques avaient déjà passé la rampe du Comité directeur fin 2011, la plate-forme de gouvernement entre PS et Verts a fait l'objet des premières discussions de janvier. Des négociations entre les directions des deux partis et les candidat-e-s ont rapidement permis de trouver un socle commun pour la campagne au Conseil d'Etat.

Dossiers thématiques

Dans le domaine de la politique de la **santé**, le Comité directeur a mis des forces importantes sur le plan logistique pour la campagne sur le Managed-Care et a traité de la déconfiture de l'assurance-maladie EGK.

Le PSV a suivi les **questions fiscales** sous plusieurs angles. Tout d'abord, il a élaboré avec nos juristes compétents les axes de défense de l'initiative populaire pour un rabais d'impôt qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires. Il a pris connaissance de la décision de la Cour constitutionnelle du Canton de Vaud de reconnaître la validité partielle de l'initiative. Le PSV a recouru au Tribunal fédéral pour obtenir la validation totale, la droite voulant à l'inverse revenir à l'invalidation totale. Sur la question des forfaits fiscaux, le PSV a renforcé la récolte de signatures pour l'initiative populaire fédérale pour la suppression de ces cadeaux injustes, convaincu qu'une telle décision sera plus aisée sur le plan fédéral que cantonal. Quant aux allègements fiscaux accordés aux entreprises, le PSV a plaidé pour une plus grande transparence et un meilleur suivi de la part du canton ainsi que des normes plus précises conditionnant strictement ces allègements aux créations ou maintiens d'emplois utiles à notre tissu économique. Il a obtenu que le contrôle cantonal des finances examine les procédures en vigueur ; celui-ci démontrera fin 2012 que des lacunes restent à combler. Enfin, on est toujours en attente d'un rapport de la Cour des Comptes évaluant le rapport coût-bénéfice de l'instrument des allègements fiscaux pour notre canton.

Le Comité directeur a discuté de sa **stratégie politique** depuis le gain de la majorité du Conseil d'Etat, en lien également avec la situation du groupe socialiste au Grand Conseil. Le recours au législatif, maintes fois utilisé sous l'ancienne majorité, devient logiquement de plus en plus délicat et subtil alors que des résultats peuvent être obtenus plus directement par le Conseil d'Etat.

Suite à l'alliance que les Verts et la droite ont créée pour imposer une **taxe déchets** sur plan cantonal, le Comité directeur a dû constater qu'un référendum cantonal n'empêcherait pas l'introduction de telles taxes dans la plupart des communes, avec la même alliance. Dès lors, il a établi des conseils aux sections pour qu'elles s'opposent à tout transfert fiscal en lien avec cette nouvelle taxe et qu'elles exigent des mesures sociales et environnementales d'accompagnement. Cette stratégie a été validée par un Congrès.

Sur proposition de la Commission aménagement du territoire, transports et institution (CATTI), le Comité directeur a débattu de la gouvernance des **agglomérations** avec l'exemple de la Métropole lémanique. Il a validé une collaboration à ce sujet avec le PS du Canton de Genève, collaboration qui devra se mettre en place début 2013, mais dont le périmètre exact reste à préciser.

En matière de **migration**, le Comité directeur, avec la commission migration et les délégué-e-s au PS Suisse, a participé à l'élaboration de la position vaudoise en vue du Congrès de Lugano, qui a adopté un épais document sur le sujet. Il s'est agi pour l'essentiel de refuser l'aide d'urgence en tant que sous-aide sociale, de renforcer les mesures en faveur de l'intégration, notamment pour l'accès au travail, et de clarifier la position relative aux renvois forcés.

Concernant la nouvelle loi sur l'asile, deux séances du comité directeur ont été consacrées à l'élaboration de la position du PSV. Le CD a renoncé à lancer ou soutenir le référendum lancé par quelques organisations constatant que le recours à la population avait peu de chance de corriger cette révision ; si le référendum aboutit toutefois, le PS a d'ores et déjà annoncé qu'il défendra un clair NON à la loi et s'impliquera dans la campagne.

Le Comité directeur a appuyé le travail des syndicats lors du conflit collectif qui s'est ouvert aux Imprimeries Réunies de Lausanne que Swissprinters voulait fermer. Il a également abordé le soutien qu'il pouvait apporter aux salarié-e-s de Merck-Serono.

En vue de la votation fédérale sur la loi sur **l'aménagement du territoire** en 2013 et des attaques répétées de la droite économique sur la révision du plan directeur cantonal, le PSV a adhéré à la coordination Territoire Vaud, fondée pour regrouper toutes les organisations favorables.

En parallèle du lancement d'une nouvelle commission thématique sur le **logement**, le Comité directeur a débattu du projet de nouvelle loi sur la protection du parc locatif vaudois et des risques de démantèlement des droits des locataires qu'elle prévoit.

En vue des communales du printemps 2016, le comité directeur a adopté une stratégie pour le développement du PS dans les communes qui passeront à la proportionnelle pour la première fois.

PS Suisse

Le Parti socialiste vaudois a été actif sur plusieurs questions relevant du PS Suisse. Il a tout d'abord défini une stratégie pour l'élection de Géraldine Savary à la vice-présidence du PS Suisse lors du Congrès de Lugano d'octobre 2012.

Le PSV a traité également de la question du financement du PS Suisse ; il a formulé, en collaboration, avec d'autres PS romands un net refus de voir le PS Suisse accepter non seulement l'argent des banques mais aussi de n'importe quelle autre entreprise.

Gestion

Le Comité directeur a tenu une séance à Vevey pour réfléchir aux améliorations de fonctionnement du PSV et du comité directeur en particulier. Il a à cette occasion aussi défini une méthode de suivi des travaux et projets des départements en mains socialistes.

En collaboration avec le groupe socialiste, le Comité directeur a dû gérer la situation d'un juge cantonal qui présentait de lourds retards d'impôts durant la procédure de réélection des juges cantonaux. Il a plaidé, comme le prévoit la loi, pour une procédure d'examen indépendant du cas en vue d'une éventuelle procédure disciplinaire, procédure qui a pu être initiée mais qui ne s'est pas achevée. Le juge concerné n'a en effet pas été réélu fin 2012 ; le CD a donc ouvert la procédure pour son remplacement.

Avertie tardivement, une délégation du CD est intervenue pour effectuer une médiation après qu'un conflit a éclaté entre deux élu-e-s socialistes à la Municipalité de Chavannes. La présidence et le secrétariat ont répondu comme de coutume aux questions et sollicitations d'autres sections durant l'année.

Le Comité directeur a été informé de la suppression de l'aide à la presse pour la feuille d'information des membres Socialistes-Infos. Il a mandaté le secrétariat pour trouver des solutions de rechange pour informer les membres dès début 2013.

Le Comité a adopté une réorganisation des commissions internes du parti après une consultation de leurs président-e-s. Dès 2013, les commissions sont tenues d'annoncer au moins deux séances plénières dès le début de l'année afin de permettre aux nouvelles personnes intéressées de rejoindre leurs activités. D'autres mesures vont être progressivement introduites suite à cette discussion.

Le Comité directeur a approuvé la création d'une nouvelle section à Chavornay, première commune de plus de 3000 habitant-e-s à disposer d'une nouvelle section depuis l'adoption de la loi prévoyant une élection à la proportionnelle.

Le PSV a décidé de produire de nouveaux drapeaux avec le nouveau graphisme du PSV.

Le PSV a conclu un arrangement financier avec la section de Morges, très sollicitée suite aux élections complémentaires provoquées par l'élection de Nuria Gorrite au Conseil d'Etat et les prétentions des Verts sur le siège PS.

Le Comité directeur a pris connaissance du projet 60+ initié par le PS Suisse pour regrouper tou-te-s les aîné-e-s du parti ; le PSV n'a pas souhaité créer de structure interne trop lourde, des associations assumant déjà ce rôle dans notre canton ; il regroupera les personnes intéressées quand la structure

sera officiellement sur pied sur le plan national, et pas avant. Le CD a clairement renoncé à susciter la création d'une structure ad hoc pour les migrant-e-s, estimant contraire à notre logique d'intégration bien établie dans notre section vaudoise. Il a fait savoir sa position au PS Suisse.

6.2. Comités cantonaux

Comité cantonal

Mardi 24 avril 2012 - Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Comité
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandations de vote des votations du 17 juin 2012

Votation cantonale

- 5.1 Initiative assistance au suicide en EMS et contre-projet
Interventions de Karim Boubaker, médecin cantonal et Denis-Olivier Maillefer, député PS

Votations fédérales

- 5.2 Initiative populaire "accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement"
Intervention de Jean-Michel Favez, vice-président PSV
- 5.3 Initiative populaire "Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple!)"
Intervention de Cesla Amarelle, président PSV
- 5.4 Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (réseaux de soins)
Intervention de Roland Rimaz, président de la commission santé du PSV
6. Résolutions
7. Divers
8. Réponses aux questions des sections
9. Clôture

Comité cantonal

Mardi 18 septembre 2012 - Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. ***Recommandations de vote des votations fédérales du 25 novembre 2012***
 - 5.1. Référendum contre la modification de la loi fédérale sur les épizooties.
 - 5.2. Référendum contre la loi fédérale sur l'imposition internationale à la source et référendums contre les arrêtés fédéraux y relatifs
6. ***Recommandations de vote de la votation cantonale du 25 novembre 2012***
 - 6.1. Modification de la Constitution vaudoise sur les termes "tutelle/curatelle"
7. Discussion/consultation sur le nouveau Parlement
8. Résolutions
9. Réponses aux questions des sections
10. Divers
11. Clôture

6.3. Congrès

Congrès extraordinaire – Cantonales 2012

Samedi 7 janvier 2012 – Penthelaz

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue de la syndique de Penthelaz et de la présidente de la section du Gros-de-Vaud
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Discours de Cesla Amarelle sur les perspectives des Cantonales 2012
6. Elections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil
 - 6.1. Adoption de la stratégie d'apparement pour les élections au Grand Conseil
 - 6.2. Adoption de la stratégie de liste et du nombre de candidat-e-s PS (Conseil d'Etat)
 - 6.3. Election des candidat-e-s socialistes au Conseil d'Etat
 - 6.3.1. Présentation des candidatures par les président-e-s de section
 - 6.3.2. Discours des candidat-e-s
 - 6.3.3. Election
7. Adoption du programme de législature du PSV 2012-2017
 - 7.1 Explications sur la procédure
 - 7.2 Discussion des amendements des sections
 - 7.2 Adoption du programme de législature (Vote sur l'ensemble)
8. Recommandation de vote
 - 8.1. Initiative populaire du 18 décembre 2007 "Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires"
 - 8.2. Initiative populaire du 29 septembre 2008 "Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)"
 - 8.3. Initiative populaire du 26 juin 2009 "6 semaines de vacances pour tous"
 - 8.4. Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien commun)
 - 8.5. Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)
9. Résolutions
10. Divers
11. Réponses aux questions des sections
12. Clôture

Congrès extraordinaire – Cantonales 2012

Lundi 12 mars 2012 – Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Campagne Solidar «Droit sans frontières»
6. Elections cantonales : bilan Grand Conseil et décision pour le 2ème tour du Conseil d'Etat
7. Résolutions
8. Divers

9. Réponses aux questions des sections
10. Clôture

Congrès ordinaire 2012

Samedi 2 juin - Arzier

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue des autorités d'Arzier – Danielle Pasche, municipale
3. Mots de bienvenue du PS Nyon – Grégory Durand, président
4. Election des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Rapport de Cesla Amarelle, présidente du PSV
7. Elections statutaires
 - 7.1 Election à la présidence du PSV
 - 7.2 Election à la vice-présidence du PSV
 - 7.3 Election au Comité directeur
 - 7.4 Election des délégué-e-s à l'ad du PS Suisse
 - 7.5 Election des vérificateurs-trices des comptes
8. Rapports statutaires
 - 8.1 Du Comité directeur
 - 8.2 De la Jeunesse socialiste vaudoise (Lara Martelli)
 - 8.3 Du Groupe socialiste du Grand Conseil (Nicolas Rochat)
 - 8.4 Du Groupe des socialistes aux Chambres (Roger Nordmann)
 - 8.5 Des délégué-e-s du PSV au PS Suisse (Arnaud Bouverat)
 - 8.6 Comptes 2011 (Stéphanie Bassi)
 - 8.7 Rapport des vérificateurs-trices des comptes
9. Interventions de Pierre-Yves Maillard et d'Anne-Catherine Lyon, conseillers d'Etat
10. Position du PSV sur le financement des partis et du PS Suisse
11. Résolutions
12. Divers
13. Réponses aux questions des sections
14. Clôture et apéritif offert par la Municipalité d'Arzier

Congrès extraordinaire

Mercredi 4 juillet 2012 - Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandations de vote des votations fédérales du 23 septembre 2012
6. Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique»)
7. Initiative populaire du 23 janvier 2009 «Sécurité du logement à la retraite»
8. Initiative populaire du 18 mai 2010 « Protection contre le tabagisme passif »
9. Présentation d'une candidature à la vice-présidence du PS Suisse
10. Prise de position du PSV sur la politique cantonale de gestion des déchets

11. Résolutions
12. Réponses aux questions des sections
13. Divers
14. Clôture

7. Commissions permanentes

7.1. Administration de la justice (CAJU)

Président : Alex Dépraz

La CAJU a tenu séance les 31 janvier, 29 mai, 11 septembre et 13 novembre 2012.

Plusieurs nouveaux membres ont manifesté leur intérêt pour les activités de la CAJU et ont participé aux séances, ce qui est réjouissant.

Comme de coutume, l'essentiel de l'activité de la CAJU a consisté à étudier divers avant-projets de modifications législatives émanant de la Confédération et du Canton. La CAJU a ainsi préparé des projets de détermination à l'intention du Comité directeur sur les objets suivants :

Consultations fédérales (dans le cadre de la réponse du canton)

- Modification de la loi sur le Tribunal fédéral (LTF) – extension du pouvoir d'examen aux recours en matière pénale
- Consultation concernant la modification du Code civil suisse (modifications concernant l'enregistrement de l'état civil et le registre foncier)
- Consultation concernant la modification du Code pénal suisse (Octroi à la victime de droits importants en matière d'information), en collaboration avec la Commission Sécurité
- Ordonnance concernant la commission fédérale chargée de juger les possibilités de traiter les personnes internées à vie, en collaboration avec la Commission Sécurité
- Loi fédérale sur le casier judiciaire informatique, en collaboration avec la Commission Sécurité.

En outre, la CAJU a constaté qu'à certaines reprises, les services de l'Etat avaient omis de consulter les partis politiques sur des projets à caractère juridique alors que les associations professionnelles avaient été invitées à participer. Le Secrétariat cantonal a écrit un courrier à la Cheffe du Département de l'intérieur pour lui rappeler l'importance de consulter les partis politiques.

La CAJU a également débattu de quelques sujets faisant l'objet de propositions dans le programme de législature 2012-2017. Elle s'inquiète particulièrement de la problématique des frais judiciaires. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile, l'importance des avances de frais à effectuer empêche l'accès à la justice d'un certain nombre de citoyens.

Par ailleurs, les organes dirigeants du PSV ont sollicité à quelques reprises le président de la CAJU sur diverses problématiques de la politique cantonale ou communale.

On rappelle que, conformément aux règles internes du parti, les candidatures aux élections judiciaires sont examinées par une commission ad hoc (sous-commission des candidatures aux élections judiciaires, sCAJU) au rapport de laquelle on renvoie pour toute question y relative.

Il s'agit peut-être du dernier rapport de la Commission « Administration de la justice ». Un projet de réglementation des commissions prévoit en effet qu'elle devienne la Commission des affaires juridiques du parti, dénomination qui correspondrait mieux à l'essentiel de son activité.

7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Jean-Yves Schmidhauser

En ma qualité de président de la sous-commission des candidatures judiciaires (sCAJU) du parti socialiste vaudois, j'ai l'avantage de vous adresser mon bref rapport d'activité pour l'année 2012 qui s'achève.

Je rappelle en préambule que la sCAJU, dont l'activité est régie par un règlement datant de 1995 et modifié en 1997 et 2012, est composée des juges ordinaires au Tribunal cantonal vaudois, des juges

fédéraux, du président de la Commission des affaires juridiques et de six autres membres désignés par le Comité directeur, sur préavis de la Commission des affaires juridiques.

La sCAJU a pour mission d'examiner les candidatures déposées en vue de l'élection des juges et des juges-suppléants au Tribunal cantonal vaudois, au poste de Procureur général du Canton de Vaud et aux instances judiciaires fédérales, en particulier l'aptitude des candidats à exercer la charge envisagée, tant du point de vue personnel que professionnel. Elle soumet son préavis au Comité directeur.

En 2012, la sCAJU s'est réunie à deux reprises pour préavis :

- sur la candidature de notre camarade Peter UEBERSAX à un poste de juge au Tribunal fédéral, étant précisé que le poste à repourvoir était un poste destiné à un candidat suisse-allemand ;
- sur la candidature de notre camarade Guillaume PERROT à un poste de juge ordinaire au Tribunal cantonal vaudois, libéré suite à la démission pour le 31 décembre 2012 de notre camarade Muriel EPARD.

La candidature de Peter UEBERSAX n'a finalement pas été retenue par les chambres fédérales, au profit d'un autre candidat présenté par le Parti socialiste suisse. Quant à Guillaume PERROT, il a été brillamment élu le 11 décembre 2012 par le Grand Conseil vaudois, ce qui permet au Parti socialiste vaudois de maintenir sa représentation au Tribunal cantonal.

7.3. Agricole

Présidente : Ginette Duvoisin

La commission agricole ne s'est réunie qu'une fois avec une participation plus que restreinte. Le peu ou manque d'intérêt des camarades pour tout ce qui touche à l'agriculture nous interpelle. Les enjeux sont pourtant importants, que ce soit dans les relations producteurs-consommateurs, la préservation du paysage et des terres, les problèmes sociaux et environnementaux, la politique fédérale agricole 2014-2017.

Des contacts ont été pris pour organiser une table ronde sur ces thèmes. Le syndicat Uniterre a donné son accord, des agriculteurs également ainsi que des associations actives dans la vente de produits de proximité. Il reste à concrétiser cette conférence-débat avec l'appui du PSV et de nos représentants aux chambres fédérales.

Le projet de réforme de la politique agricole a suscité de nombreuses réactions de la part des organisations consultées. Plusieurs réflexions reviennent régulièrement. Parmi les préoccupations exprimées par les paysans figurent notamment la mauvaise compréhension de certains milieux, par rapport aux prestations fournies (production de biens alimentaires, entretien du paysage, contribution à l'occupation décentralisée du territoire). La PA 2014-2017 introduit un nouveau système de paiements directs qui peut laisser craindre l'abandon et le reboisement des terres les moins bien situées.

La part dévolue à la production alimentaire diminue au profit de mesures écologiques supplémentaires, de la biodiversité, du bien-être des animaux (mesures éthologiques et sociales) au détriment parfois de la production alimentaire. Aujourd'hui la part nette de l'alimentation du peuple suisse fournie par l'agriculture est de 54%, avec la nouvelle politique agricole et la croissance démographique ce taux pourrait descendre en dessous de 50% ce qui nous mettrait à la merci des importateurs.

Dans son programme de législature 2012-2017, le Conseil d'Etat entend développer un pôle de compétence vaudois dans les métiers de la terre. Il veut aussi préserver la biodiversité, conserver les espèces, préserver le paysage et la ressource sol et adapter le secteur primaire aux défis de la politique agricole 2014-2017.

Au Grand Conseil, il convient de montrer une participation active aux thématiques du monde agricole. La formation professionnelle agricole, une caisse de retraite paritaire, la reconnaissance du statut de la paysanne, une convention collective de travail pour les employés, le soutien aux marchés paysans, sont des mesures sociales qu'il convient de mettre en place.

7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Jean-Michel Piguet

Préambule

Cela fait des années que la CATTI milite pour que l'aménagement du territoire et les transports soient reconnus comme des thèmes stratégiques essentiels pour l'orientation et le développement de toutes les politiques publiques qui utilisent le territoire ou ont une incidence sur sa préservation et son évolution : infrastructures, logement, mobilité, agriculture, environnement, énergie, économie, tourisme ... Aujourd'hui, cette importance est de plus en plus reconnue et le développement territorial est au centre de l'agenda politique. Cela s'explique par quelques tendances lourdes, telles que la croissance de la population et de l'économie, en particulier dans le bassin lémanique, et la forte pression sur le paysage qui en résulte. Mais cela est dû aussi à divers projets législatifs qui suscitent des débats pour le moins mouvementés : initiative sur le paysage, initiative – acceptée en votation – pour une stricte limitation des résidences secondaires et projet - pourtant modéré - de modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Nous ne pouvons que souhaiter que ce débat sur le territoire se poursuive et s'enrichisse à l'avenir, mais autant que possible de façon sereine et rationnelle.

Fonctionnement

La liste des membres de la CATTI est bien fournie. Plusieurs y sont pour être informés de nos activités et des thèmes qui nous occupent, se réservant d'intervenir ponctuellement sur l'un ou l'autre dossier. Quant au travail régulier, il est assumé par un groupe de 6 à 8 militants, très fidèles et actifs. Cette stabilité du « personnel » de la CATTI permet un très bon suivi des réflexions et des dossiers. Souvent vives, les discussions sont toujours intéressantes. Tout au plus doit-on espérer que le noyau des actifs se complète et se rajeunisse par l'arrivée des quelques nouveaux membres.

En se tenant informée des derniers développements dans ses domaines, la CATTI s'efforce aussi d'être un centre de compétence au service du parti. Dans ce sens, elle répond volontiers aux demandes d'informations ou de conseils qui lui sont adressées par des membres du parti ou sa direction, des municipaux ou des députés et offre parfois son appui pour l'élaboration de propositions parlementaires, au niveau communal ou cantonal.

Tout le monde étant très pris par divers engagements, nous limitons la fréquence de nos séances plénières entre 4 et 6 par année, des séances supplémentaires pour cause d'actualité brûlante ou des réunions de groupes de travail ad hoc étant réservées. En dehors, des séances, nous échangeons beaucoup par voie de courriels (infos, idées, propositions ou finalisation de textes).

Au cours de l'année 2012, la CATTI a tenu 5 séances plénières (8.2, 4.4, 4.7, 12.9 et 10.10). Comme de coutume, le reste du travail et les échanges d'informations se sont faits par échanges de courriels.

Le 9 mai, nous avons organisé une visite du Flon, guidée par Urs Zuppinger, auteur de « Luttès-ô-Flon », récemment paru.

En outre, un groupe de travail, mis sur pied au printemps, a tenu plusieurs séances et a déposé un rapport sur la « Métropole lémanique » (voir ch. 3 ci-après).

Consultations

Pendant l'année sous revue, la CATTI a préparé des réponses aux consultations suivantes :

Mars - projet de règlement d'application de la Lgéo-VD (RLgéo-VD) ;

Août - consultation sur la 3e adaptation du Plan directeur cantonal.

Principaux thèmes et dossiers traités

La CATTI a beaucoup discuté des modifications législatives en cours (LAT et LATC), de résidences secondaires et de transports.

En avril, débat sur la problématique controversée de la densification urbaine, après avoir entendu un exposé de Laurent Guidetti sur un dossier de Tribu'architecture intitulé « Quelle est la bonne densité ? ».

Début juillet, préparation de la réponse à la consultation sur la 3e adaptation du Plan directeur cantonal et discussion sur la Métropole lémanique.

Le 12 septembre, exposé de notre invité François Jolliet, architecte du bureau Pont 12, auteur du projet de la tour Taoua à Beaulieu. Dans le contexte de ce projet et de celui de Chavannes ainsi que

du refus d'un projet de tour à Bussigny, il s'agissait d'une réflexion et d'une discussion générales sur les tours, leur insertion dans l'environnement urbain et les conditions pour qu'elles soient opportunes et acceptables. Ce travail sera poursuivi en 2013.

En octobre, discussion et validation du rapport du GT « Métropole lémanique ».

Après un important travail - 5 séances et de nombreux échanges de courriels entre les mois de mai et d'octobre - le Groupe de travail « Métropole lémanique » a déposé un rapport (13 pages) intitulé « Prendre en mains les grands défis de la métropole lémanique - Propositions pour la mise en place d'un pilotage actif, efficace et démocratique ». L'objectif visé est d'apporter des éléments constructifs de réflexions et des propositions afin d'orienter le débat sur la gouvernance métropolitaine.

Validé en séance plénière d'octobre, le rapport a été remis au parti. Il a aussi été soumis au PSG pour ouvrir une discussion et une collaboration sur ce thème. Les contacts et la création d'un groupe intercantonal sont toujours en cours. C'est donc un dossier que la CATTI continuera de suivre.

Dossiers à suivre

La CATTI a suivi et continuera de suivre à l'avenir l'évolution de plusieurs dossiers importants:

- Formation en aménagement du territoire ;
- 3^e adaptation du Plan directeur cantonal et révision de la LATC ;
- Transports publics et autres formes de mobilité ;
- Infrastructures ferroviaires, « petits trains », prestations, tarifs...
- Métropole lémanique ;
- Les tours ;

Au niveau fédéral : prochaines révisions de la LAT, projets d'agglomération et projets modèles, Projet de territoire Suisse, planification et financement des transports.

Comme jusqu'ici, votre commission est prête à poursuivre son engagement au service du parti et de ses élus, pour la défense d'une vision socialiste des enjeux territoriaux et environnementaux

7.5. Electorale (COMELEC)

Président : Arnaud Bouverat

Organisation

La COMELEC cantonales était composée de représentant-e-s du comité directeur, des régions, des conseillers d'Etat et de leurs collaborateurs politiques pour faciliter la communication. Elle s'est réunie en 3 séances plénières entre décembre et le début de la campagne en janvier puis a avant tout fonctionné par courrier électronique pour la validation du matériel et des actions de campagne. La collaboration avec l'agence createur.ch a été poursuivie pour les supports papiers. Un nouveau bouquet de vidéo a été élaboré par AGME en étroite collaboration avec le secrétariat. La COMELEC a édité un Vademecum à l'attention des sections, régions et candidat-e-s, puis organisé une formation des candidat-e-s au Grand Conseil le 21 janvier 2012. Le PSV a favorisé une campagne d'équipe et coordonnée entre les candidat-e-s. Il a insisté pour une campagne de proximité, appelant à la créativité et à la force de propositions du PS.

Stratégie

Le PSV avait convenu avec ses allié-e-s avant les élections fédérales de l'automne 2011 que les résultats des fédérales donneraient une indication de la représentation des composantes PS et Verts sur le ticket au Conseil d'Etat. Dans cette logique, le Congrès du PS a désigné 3 candidat-e-s : Anne-Catherine Lyon, Pierre-Yves Maillard et Nuria Gorrite (nouvelle) présentés sur une liste à quatre avec Béatrice Métraux (désignée par les Verts, et déjà élue lors d'une élection complémentaire), et ce dès le premier tour. Pour le Grand Conseil, une stratégie large d'apparementement entre toutes les forces de gauche a été plébiscitée.

Programme PS

Pour élaborer le programme de législature 2012-2017, le Comité directeur a mandaté les commissions thématiques du PSV pour rédiger 3-4 propositions très concrètes dans leur sphère de compétence et toujours orientées sur les besoins des citoyen-ne-s. Des assises sur le programme ont été organisées lors desquelles un bilan intermédiaire de législature a été présenté et où les président-e-s de commission ont présenté leurs réflexions et propositions. Les fédérales de l'automne 2011

passées, la rédaction des mesures concrètes a été confiée à une petite vingtaine de personnes avec des contingences d'uniformité. Un groupe composé des présidences du parti, du groupe et du secrétariat a rédigé la version finale. Le comité directeur a effectué deux lectures du projet de programme de législature jusqu'au 20 décembre 2011 puis a adressé toutes les mesures du programme en consultation auprès des sections jusqu'au 5 janvier. Le Comité directeur a ensuite préavisé sur les propositions d'amendements qui ont été traités lors du Congrès du 7 janvier 2012 à Penthalaz.

Plate-forme PS-Verts

Sur la base des synergies importantes entre le programme du PS et des Verts, une plate-forme électorale gouvernementale a été rédigée entre janvier et début février au cours de trois séances entre directions de partis, de groupe et candidat-e-s au Conseil d'Etat.

Thèmes

La COMELEC a développé trois grands axes de campagne qui comprenaient chacun deux thèmes : investissements dans les infrastructures (logement et transports), conjoncture de crise (emploi et formation), pouvoir d'achat (famille et financement de la santé). Ces thématiques ont été plus particulièrement mises en avant dans les tracts et tous-ménages à l'aide d'extraits du programme de législature.

Supports de campagne

Le PSV a développé une nouvelle affiche thématique sur le thème de la famille. Elle était prioritaire avec celle sur l'emploi et subsidiairement celle sur le logement. Pour les affiches de candidat-e-s, le PSV a développé des affiches individuelles F4 et A3, des affiches F4 et A3 avec le trio de candidat-e-s socialistes et des affiches F4 et A3 avec les quatre candidat-e-s socialistes et écologiste. Une déclinaison en F12 du quator a été élaborée. Il a produit pour la diffusion de manière militante ou dans les boîtes-aux-lettres :

- un tract de précampagne disponible dès janvier,
- un tract pour la St-Valentin « au cœur de vos préoccupations accompagné d'un chocolat en forme de cœur,
- un tous-ménages pour le premier tour,
- un tous-ménages unitaire pour le deuxième tour,
- un tract accroche-porte de la commission égalité pour le 8 mars sous slogan « prière de déranger »,
- un tract « dessine-moi un canton plus solidaire » accompagné d'un stylo,
- un tract de fin de campagne relatant 6 votes polarisants entre gauche et droite.

Dans les cinémas, le PS a publié durant un mois une diapositive « Vous préférez les happy-ends, votez socialiste. ».

Campagne virtuelle

Gaétan Nanchen et Nicolas Borboën ont développé une section complète du site web à la présentation du programme, de la plate-forme et des candidat-e-s tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil. En parallèle, le site web smartvaud.ch a été mis à jour. Pour donner un ton plus décalé à la campagne, AGME et le PSV ont produit des films relatant les mésaventures du personnage fictif Bruno Rossier confronté à des primes trop élevées d'assurance-maladie, une pénurie de logement, le manque de places d'accueil pour la petite enfance ; chaque film se terminant sur les solutions proposées par le PSV. Sur les réseaux sociaux comme Facebook, le PSV a surtout mis en avant la présence de ses candidat-e-s sur le terrain.

Evénements

En dehors des traditionnels Congrès, des soirées publiques sur les enjeux cantonaux ont été organisées dans tous les districts, le plus souvent en présence des candidat-e-s PS et Verts réuni-e-s. Les régionales organisatrices de ces actions ont profité de ces occasions pour présenter leurs candidat-e-s. En fin de campagne, une marche festive accompagnée d'un orchestre a été organisée en collaboration avec les Verts dans les rues de Lausanne.

Campagne de terrain

Le PSV a encouragé la tenue de stands dans toutes les régions, l'incitation venant aussi de la présence de nos candidat-e-s au Conseil d'Etat dont la disponibilité est à saluer. Le PS a également marqué de sa présence les manifestations publiques organisées dans toutes les régions du canton. Grâce à son stand mobile, le secrétariat du PSV a pu maintenir une présence non seulement sur les marchés de week-ends mais aussi en semaine à l'aide de militant-e-s locaux.

Campagnes régionales

Afin d'appuyer les régions durant les cantonales, le PSV a produit, par l'intermédiaire de createur.ch communication, des dépliant-e-s de présentation des listes au Grand Conseil, incluant de brèves mentions des candidat-e-s au Conseil d'Etat. L'envoi en tous-ménages a été coordonné entre les régions et le PSV. Pour les affiches dans les régions, les affiches thématiques ont été privilégiées partout où le nombre de candidat-e-s rendait l'élaboration d'une seule affiche impossible.

Bilan

Le PSV pouvait espérer gagner jusqu'à 4 sièges au Grand Conseil et ambitionnait de placer ses trois candidat-e-s pour gagner une majorité de gauche au Conseil d'Etat. Cette dernière a été acquise et le PS a progressé de 2 sièges par rapport à 2007 au législatif (de 3 par rapport à la fin de législature en raison d'un changement de groupe). Le bilan est extrêmement positif pour le PS et la gauche au Conseil d'Etat. Toutefois, la situation pour l'ensemble de la gauche n'est pas aussi réjouissant : nos alliés verts reculent et l'extrême-gauche perd encore un siège ne lui permettant plus de créer un groupe politique. Les alliances au sein du Grand Conseil pour faire passer des projets seront donc d'autant plus difficiles que PLR et UDC obtiennent à eux seuls quasi la majorité au parlement.

Finances

La campagne a coûté approximativement 220'000 francs pour le 1^{er} tour, ceci n'incluant pas les dépenses des régionales pour les campagnes de district pour le Grand Conseil et 140'000 pour le second tour, y compris la part financée par les Verts.

7.6. Culturelle

Présidente : Sarah Neumann

Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie 3 fois (janvier, mai, novembre).

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Politique culturelle de la ville de Lausanne : axes majeurs pour la législature (renforcement du soutien à la création ; accès à la culture ; conditions d'exercice des acteurs culturels) et principaux projets de développement (réouvertures Opéra et Théâtre Arsenic ; extension Musée romain de Vidy ; rénovation Capitole ; engagement sur le projet du MCBA/Pôle Muséal ; politique du livre)
- Successions en cours à la tête des institutions : notamment Orchestre de Chambre de Lausanne, Théâtre Boulimie, Théâtre de Vidy-Lausanne
- Politique culturelle de la ville d'Yverdon : création d'un service de la culture.
- Politique culturelle de la ville de Renens : travail des associations, multiculturalisme, affectations de lieux, perspectives budgétaires, consolidation des projets.
- Politique culturelle de la ville de Vevey : rénovations de lieux culturels, perspectives budgétaires, fonctionnement régional.
- Présentation détaillée et discussion sur le modèle du Fonds culturel Riviera, fonds intercommunal de soutien à la culture.

7.7. Egalité (ComEg)

Présidente : Sylvie Progin

Fonctionnement

La ComEg s'est réunie à une dizaine de reprises en 2012, soit pour des séances réunissant les quelques membres les plus actives, séances consacrées généralement à l'organisation d'actions concrètes, soit lors de rencontres organisées avec les députées membres de la commission, pour mettre en évidence les thèmes qui devront être débattus pendant la législature.

A fin juillet, Aline Dupontet a souhaité renoncer à la co-présidence de la Commission. Nous la remercions pour tout son engagement durant ces dernières années, et nous ne désespérons pas de trouver la perle rare qui acceptera de la remplacer au côté de Sylvie Progin, qui reste pour l'instant seule co-présidente.

Compte-rendu des activités

La première partie de l'année 2012 a été riche pour la ComEg avec dès le mois de janvier une action qui a été beaucoup remarquée dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales : « Prière de déranger » a été déclinée sur des accroche-portes que l'on a pu voir et distribuer sur tous les stands du canton, ainsi qu'avec des appels à voter socialiste « pour l'égalité » sur les réseaux sociaux.

La Commission a également participé activement aux traditionnelles journées du 8 mars et du 14 juin, et notamment le 8 mars avec le dépôt de trois interventions parlementaires au Grand Conseil, assorti d'un communiqué de presse.

En août, la ComEg a participé à l'organisation de la Conférence des Femmes socialiste suisses, qui s'est tenue à Lausanne dans la « Salle du 1er février 1959 ». Lors de cette séance, Mariela Muri a été élue comme déléguée à la Conférence de coordination et à l'Assemblée des délégué-e-s du PSS, et Ana-Rita Cucchia-Zambon, également comme déléguée des femmes socialistes au PSS. La co-présidente de la partie latine n'ayant pas pu être désignée ce jour-là, c'est finalement Cesla Amarelle qui a été élue au mois de novembre.

Enfin, une dernière séance au mois de décembre a permis à la ComEg de prendre un premier contact avec les députées récemment élues – ou réélues – et de discuter des actions futures à entreprendre.

Bilan

Le bilan de l'année 2012 est très satisfaisant sur le plan de la représentation politique puisque la délégation socialiste au Grand Conseil et au Conseil d'Etat est composée pour la première fois d'une majorité de femmes.

Toutefois, il ne faut pas oublier que derrière cette vitrine de l'égalité, de nombreux progrès restent à faire tant en termes de développement de carrières pour les femmes et d'égalité salariale dans tous les secteurs, que de soutien à la vie quotidienne des femmes et des familles en général.

7.8. Energie et Environnement (CEE)

Présidence : Alexandre Rydlo

Rétrospectives

L'année 2012 marquant la fin d'un long cycle électoral ayant monopolisé les ressources énergétiques de ses membres, la CEE ne s'est malheureusement pas réunie cette année.

Perspectives

Conformément au nouveau règlement des commissions internes, la commission tâchera de se réunir au moins deux fois en 2013. La CEE continuera en particulier son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera aussi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte l'environnement et les questions énergétiques.

7.9. Enseignement, Education et Formation

Président : Claude Schwab (jusqu'en août), Yves Froidevaux (dès septembre)

En fonction depuis 2007, Claude Schwab a donné sa démission de la présidence de la CEEF à l'été 2012. Son successeur tient à le remercier vivement pour son engagement dans une période riche et intense en matière de politique scolaire.

Durant le premier semestre, la commission a conclu le dossier phare de la législature 2007- 2012 en préparant une réponse à la consultation sur le Règlement de la Loi sur l'Enseignement obligatoire (RLEO).

La CEEF s'est chargée, en septembre, de préparer les réponses aux consultations sur l'avant-projet sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, ainsi que sur le Concordat intercantonal sur les Hautes Ecoles.

Au mois de novembre, la commission s'est réunie pour organiser ses futurs travaux et identifier les thématiques qui devront être traitées dans les prochains mois, notamment la question de la journée de l'écolier et le suivi de la mise en œuvre de la LEO.

7.10.Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)

Président : Samuel Bendahan

En 2012, notamment en raison des échéances électorales et de l'absence de consultation, le Commission Economique, Finances et Fiscalité a eu une activité très restreinte, qui sera relancée l'année prochaine.

Toutefois, ses membres ont travaillé sur plusieurs questions d'actualité liées en particulier à la fiscalité des entreprises. En particulier, il a été nécessaire d'apporter de nombreux éclaircissements concernant les exonérations fiscales temporaires des entreprises, mais aussi par la suite des statuts fiscaux spéciaux, et plus largement de l'impact de l'activité économique des sociétés multinationales en Suisse. Il a donc été possible de soutenir l'action des élus suisses et de générer de l'information, ainsi que d'alimenter des propositions en vue de développer une promotion économique orientée vers des emplois durables et solides.

7.11.Formation (ComForm)

Président : Romain Felli

Compte-rendu des activités

Du fait de l'absence à l'étranger de son président pour une partie de l'année ainsi que d'une période chargée pour lui sur le plan familial et professionnel, la Commission formation a malheureusement eu une activité réduite en 2012.

Elle s'est réunie à deux reprises le 28 mai et le 18 juin.

Elle a organisé cette année le traditionnel séminaire d'été qui s'est tenu le samedi 25 août 2012 au bâtiment communal de Château-d'Oex sur le thème "Lutter pour l'emploi, changer le monde du travail : mode d'emploi", qui a attiré une trentaine de camarades.

Une première partie de la journée a cherché à faire le point sur la situation du travail en Suisse grâce à l'apport de plusieurs collègues syndicalistes : Alexandre Martins, secrétaire de section UNIA (Nord Vaudois) a traité de la « mise en concurrence des salarié-e-s et péjoration des conditions de travail. L'exemple de la construction. », Alessandro Pelizzari, secrétaire régional UNIA (Genève) de « Sur le front du travail: vers une flexibilité généralisée ? » et Beatriz Rosende, secrétaire centrale du Syndicat des services publics (SSP-VPOD) du « travail mal en point ? Lutttes syndicales dans le secteur de la santé. ».

L'après-midi a été consacré aux réponses politiques et syndicales à amener sur ce sujet. Notre camarade Jean Christophe Schwaab, conseiller national et président romand de l'Association suisse des employés de banque (ASEB), a proposé une introduction sur le thème du droit du travail en Suisse. Un passionnant débat sur les stratégies syndicales comparées entre les cas « Novartis » et « Serono » a réuni Alessandro Pelizzari (Unia Genève) et Yves Defferrard, (Unia Vaud) ainsi que deux militantes, employées de la firme Merck-Serono qui ont témoigné de leur expérience du licenciement collectif opéré par la multinationale à Genève. Finalement, notre camarade Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, a conclu la journée en partageant ses réflexions autour de ces situations et en faisant un plaidoyer vibrant en faveur de la menée d'une véritable politique industrielle en Suisse, qui soit au service de l'emploi.

Nous remercions la section locale du PS pour son aide dans l'organisation de cet événement. A noter qu'un compte-rendu détaillé de cet événement a paru dans Points Forts (en septembre 2012).

Je remercie les camarades qui se sont impliqués dans les activités de la commission, ainsi que le secrétariat du PSV qui s'est pleinement engagé dans l'organisation du séminaire d'été.

Deux séances ordinaires de la commission formation ont été planifiées pour 2013 : le jeudi 28 février, 19h30, et le mercredi 11 septembre, 19h30.

Je réitère mon appel aux camarades à rejoindre les rangs de cette commission, et également aux bonnes volontés qui seraient intéressées à me remplacer en tant que président, fonction que je n'arrive à remplir aujourd'hui que de façon très minimale.

7.12.Migration (ComMi)

Coprésidence : Michèle Gay Vallotton et Roger Saugy

2012 a démontré que le parlement fédéral pouvait aller encore plus loin dans des mesures de dissuasion à l'égard des migrants.

Un exemple typique est la suppression de la possibilité de solliciter l'asile dans une ambassade. Si l'on peut comprendre que l'afflux de requérant soit mal ressenti par nos légations à l'étranger, il est évident que pour certains « vrais réfugiés politiques » trouver refuge dans une ambassade pour y demander l'asile reste le seul moyen d'échapper à un régime dictatorial. Cette régression de l'ouverture de la Suisse montre bien que la crainte de l'inconfort est pour notre pays un puissant moteur de rejet. On oublie vite qu'il n'y a pas si longtemps, le passage par les ambassades était la seule porte, entr'ouverte, que l'occident offrait à certains dissidents, opposants et autres défenseurs des droits humains.

C'est malheureusement dans ce climat de recul humanitaire que la commission poursuit son travail.

Cela devient de plus en plus difficile de trouver une majorité populaire positive sur les sujets humanitaires. Mais on ne doit pas nier que dans le parti et les milieux qui lui sont proches, la frilosité devient de plus en plus courante.

La grande consultation conduisant à la prise de position du parti a montré une différence de mentalité entre une partie de la Suisse alémanique et une partie de la Suisse romande. Votre commission a consacré beaucoup d'énergie à préparer des interventions au Congrès suisse pour tenter d'amender ce document de 69 pages.

Ce genre de démarche nous rappelle brutalement que la politique reste l'art du possible. Il faut parfois se donner des limites à ses ambitions.

Sous l'impulsion de Cesla Amarelle, le parti tente de reprendre la main en matière de migration. Freiner la démarche de rouleau compresseur de l'UDC et de la droite peu respectueuse des droits de l'individu reste un objectif important. Toutefois, à dire que non n'est pas très efficace. Le projet d'initiative, qui devrait chercher une nouvelle définition, positive, de la migration faisant preuve d'ouverture humanitaire et économique. Il s'agira de trouver des objectifs et des formulations acceptables par une majorité de la population. On aura l'occasion d'y revenir en 2013 en cherchant des appuis hors de la gauche traditionnelle.

Le nom de la commission sera modifié ; on ajoutera « et intégration » à son intitulé. Il s'agit de mettre l'accent sur les efforts fournis par des communes vaudoises pour mettre les migrants plus à l'aise, pour mieux leur faire comprendre nos mœurs et nos procédures pour les rendre plus actifs dans notre société.

La commission s'intéressera encore plus aux efforts d'intégration fournis par certaines communes pour mieux les faire connaître dans les sections qui voudront s'en inspirer.

Cent fois sur le métier nous remettrons notre ouvrage ... en évitant le découragement !!!

Nous accueillerons volontiers de nouveaux membres dans cette commission qui fait souvent un travail de fourmi.

7.13.Recrutement (CoRec)

Président : vacant

La commission Recrutement n'a pas eu l'occasion de se réunir en cette année 2012.

7.14.Santé

Président : Roland Rimaz

La commission santé s'est réunie une fois au mois de mai, elle a également échangé par courriel pour élaborer son rapport sur le projet de la stratégie e-Health mis en consultation par le DSAS.

Ce projet cantonal s'inscrit dans le cadre légal défini par la confédération. Le canton adaptera son cadre légal aux exigences fédérales dans les lois sur la santé publique, la protection des données et les réseaux de soins vaudois.

La stratégie vaudoise vise les bénéfices principaux définis par les partenaires du système de santé. A chaque étape, le consentement explicite du patient est requis. Le patient est propriétaire de son dossier et il alloue des droits d'accès. L'application de la stratégie permettra de créer l'interface avec les dossiers médicaux informatisés existants et sera mise en œuvre par une succession de projets incrémentaux. Enfin, elle devra permettre une collaboration intercantonale, notamment avec le canton de Genève dont l'outil informatique e-toile sera repris par le canton de Vaud. Les évolutions futures de cet outil seront conçues en commun. Cette collaboration permettra de diminuer les coûts.

Les quatre bénéfices principaux attendus visent l'amélioration : de la continuité de la prise en charge – la prise en charge des patients chroniques – au travers d'un plan de traitement partagé et enfin une implication des patients à leurs traitements.

La commission santé convient que l'usage des technologies de l'information peut constituer un développement positif dans la prise en charge globale du patient. Le partage de l'information, au moyen d'un outil informatique facilitateur, doit permettre une meilleure cohérence des différentes actions, assurer une continuité des soins et contribuer à une utilisation efficiente des ressources, en évitant notamment des répétitions inappropriées d'examens. Le bon sens plaide pour un décloisonnement de la prise en charge avec la garantie du droit d'accès donné par le patient. Toutefois, la commission souhaite émettre de sérieuses craintes à propos d'un certain nombre de points insuffisamment développés dans le projet. Notamment, s'agissant des différents professionnels ayant accès à l'information, des buts de l'information collectés qui devraient être thérapeutiques uniquement garantissant la sphère privée de la personne, des mesures de formation technique, légale et éthique, des protections offertes aux patients les plus vulnérables face à l'usage inapproprié des données ou de pressions éventuellement exercées par des tiers. La commission a également émis le souhait que la possibilité de légiférer soit préservée en particulier si la loi fédérale devait s'avérer imprécise.

Enfin, la commission a critiqué le mode de consultation techniquement défailant et s'apparentant plus à un quiz de compréhension du projet que d'une recherche d'avis des consultés.

Les membres de la commission ont reçu hebdomadairement des articles de presses et des rapports publiés par différentes instances sur des thématiques de santé publique.

7.15.Sociale (ComSoc)

Présidente : Myrèle Knecht

La commission sociale, qui se réunit généralement 5 à 6 fois par an a été peu active cette année avec deux séances dans le courant du premier semestre. La première séance a été l'occasion de recevoir Pierre-Yves Maillard et d'aborder certaines problématiques sociales d'actualité : l'intégration professionnelle des personnes handicapées, la négociation avec Novartis, le problème des jeunes en rupture et de la formation des jeunes sans-papiers, le sujet de la mendicité, la mise en œuvre des PC famille et de la rente pont.

La deuxième séance a eu pour thème la consultation sur la modification de la LAIH pour laquelle la ComSoc a élaboré le projet de réponse. Il est ressorti de cette consultation le manque de projets concernant l'intégration professionnelle des personnes handicapées, un sujet qui reste un des thèmes de la Commission sociale. Les membres de la commission souhaitent aussi traiter les sujets suivants : les groupes qui « occupent » l'espace public, les jeunes en rupture et les problématiques de logement de ces jeunes et des populations précarisées.

7.16.Solidarité internationale (ComSol)

Président : Pierre Zwahlen

Sous la nouvelle présidence de Pierre Zwahlen, la commission de solidarité internationale (comsol) a mis sur pied trois soirées publiques avec l'aide du secrétariat et d'Arnaud Bouverat en particulier.

Face aux exonérations fiscales abusives, la commission a demandé à Olivier Longchamp, observateur critique du négoce international à la Déclaration de Berne, de présenter les pratiques et mécanismes des multinationales. Celles-ci pillent les matières premières au Sud, exploitent la main d'œuvre locale et sont dispensées d'impôt sur les milliards de gains qu'elles rapatrient sur l'arc lémanique. 35 personnes ont pris part à la conférence en avril à Pôle Sud et fait le point des efforts socialistes contre les cadeaux fiscaux.

La 2^e soirée était consacrée au géant minier Glencore, plus grande société sur sol helvétique avant même sa fusion avec Xstrata. Chantal Peyer a mené l'enquête sur les activités de Glencore en République démocratique du Congo, pour le compte de Pain pour le prochain et Action de Carême : minerais extraits par des enfants dans des conditions déplorables, pollution massive de cours d'eau, millions de dollars défiscalisés et ne bénéficiant pas aux régions d'extraction. 25 personnes ont écouté et interrogé Chantal en juin, en marge des débats au Grand Conseil sur les exonérations et sur Vale, autre géant minier allégé de l'impôt à St-Prex.

En novembre, Walter Suter, ancien ambassadeur et président de la section internationale du PSS, revenait d'une mission en Amérique latine et du Venezuela en particulier. Devant une quinzaine de camarades, il a décrit les progrès dans les domaines éducatifs, sanitaires et sociaux comme le soutien populaire dont dispose le président Chavez, confirmé lors de sa réélection. Le débat a porté aussi sur les alliances variables de pays latino-américains en voie d'émancipation.

Trois séances ordinaires de la ComSol ont permis notamment de clarifier les thématiques abordées par la commission. Il faut un ancrage suffisant dans notre canton pour que la ComSol se saisisse de la question posée hors de nos frontières. C'est ce qui a motivé la commission à accepter de prendre part à l'ouverture de la Rencontre d'exilé-e-s colombiens pour la paix, tenue sur trois jours en mars à Lausanne. Aux côtés de Carlo Sommaruga, conseiller national socialiste, notre camarade Pierre Zwahlen a prononcé un message d'écoute et de respect, pour édifier la paix patiemment, après 60 ans de conflit en Colombie.

7.17.Sécurité publique

Présidente : Rebecca Ruiz

Fréquence des réunions et thèmes abordés

En 2012, la commission s'est réunie à deux reprises. Une première fois pour répondre, en collaboration avec la CAJU, aux consultations fédérales suivantes :

- Loi fédérale sur le casier judiciaire informatique VOSTRA (Loi sur le casier judiciaire, LJC) - procédure de consultation sur l'avant-projet de loi et le rapport explicatif y relatif.
- Projet d'ordonnance concernant la commission fédérale chargée de juger les possibilités de traiter les personnes internées à vie.

La dernière séance de l'année a porté sur la suite des travaux de la commission pour le premier trimestre 2013, notamment sur la mise en place d'une "Plateforme sécurité Grand Genève et PALM" en collaboration avec le PS Genève et les camarades français d'Ambilly pour aborder ensemble des questions liées à la sécurité publique en lien avec la criminalité transfrontalière et de réfléchir ensemble à des modes de coopération.

7.18.Logement (ComLog)

Coordination : Arnaud Bouverat

Suite à la décision du Comité directeur de créer une commission logement, ladite commission a tenu sa séance de fondation le lundi 5 novembre. A cette occasion, elle a défini son rôle et ses collaborations avec les autres commissions thématiques qui abordent aussi la thématique logement. Elle a fait le point sur le dossier sur la Loi sur la protection du parc locatif vaudois (LPPL) avec le député Nicolas Mattenberger, puis elle a défini ses axes d'action pour 2013. Elle a fixé deux priorités :

- 1) l'élaboration d'une feuille de route pour nos élu-e-s communaux-ales comprenant quelques conseils et des propositions à déposer dans les parlements communaux par exemple.
- 2) travailler sur le renforcement du rôle du canton pour le logement via la SVLM ou en lien avec l'initiative de l'ASLOCA.

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)

Coprésidence: Laurent Ballif et Jean-François Clément

Après l'année particulière des élections 2011 où nous n'avons tenu que deux séances, nous avons repris en 2012 notre rythme de croisière avec quatre séances des MunSoc, soit:

- 2 février à Gland (15 présents)
- 23 mai à Granges-Marnand (18 présents)
- 18 septembre à Villeneuve (15 présents)
- 28 novembre à Lausanne (15 présents)

Nous avons dû constater cette année un certain effritement de la participation. C'était d'autant plus dommage à Villeneuve puisque nous voulions intensifier la collaboration avec Unia à l'échelle locale en abordant deux sujets qui peuvent directement être influencés par les Municipaux: les contrats publics et les horaires d'ouverture.

L'explication donnée parfois de l'éloignement des lieux de rencontre n'est guère valable puisqu'il n'y avait que 15 présents à Lausanne mais 18 à Granges-Marnand. Il faut se rendre compte que les agendas sont extrêmement chargés et que cette rencontre est souvent mise en 2^e ou 3^e priorité. On peut le comprendre mais il est important que les MunSoc comprennent que cet organe est un rouage déterminant pour la mise en œuvre de notre programme dans les régions.

2 février – Gland – A. Bouverat transmet les informations du PSV pour la préparation de la campagne des cantonales.

Les thèmes prioritaires sont: Logement – Transport – Emploi – Formation – Famille – Santé.

Actualité de **la campagne électorale** dans les régions – Chaque région décrit les actions envisagées, commente les singularités locales. Brainstorming utile à chacun.

Thématique du logement. à la fois thème de la campagne et question prioritaire. Les différents outils et instruments de l'aide au logement sont abordés.

23 mai – Granges Marnand – Invité Samuel Bendahan.

Soirée consacrée à **l'introduction de la taxe déchet**. S. Bendahan montre que le principe de la taxe est inéquitable. Dans le respect des contextes régionaux, différentes pistes sont abordées pour atténuer les effets de la taxe forfaitaire (ristourne sur la facture d'électricité par exemple) ou réduire la consommation de sacs (mise à disposition d'éco-points, action auprès des grands distributeurs pour réduire les emballages, information et formation au tri, etc.).

POCAMA – les municipaux comparent leurs expériences et se donnent quelques tuyaux. POCAMA est particulièrement apprécié pour l'organisation de manifestations périodiques, répétées. Un bilan de cet instrument a été demandé au Conseil d'Etat.

18 septembre – Villeneuve – Invités UNIA: Pietro Carobbio et Muriel Chenaux.

Marchés publics – P. Carobbio expose la problématique de la sous-traitance et du travail au noir dans la construction. Les domaines les plus touchés sont le coffrage et le ferrailage, activités peu rentables si les salaires conventionnés sont appliqués.

Les entreprises générales mettent en concurrence les entreprises, ce qui contribue aussi à réduire les prix (ferrailage = baisse de 2/3, de 600-800.-/t à 180-200.-). Pour éviter que les entreprises générales abusent de cette concurrence et se déchargent sur les sous-traitants, une loi fédérale envisage de mettre en œuvre le principe de responsabilité solidaire.

UNIA préconise la régularisation des sans-papiers qui travaillent, propose aux municipaux de n'octroyer des mandats qu'aux entreprises qui respectent le cadre légal et la CCT, et enfin d'analyser

les entreprises qui soumissionnent sous l'angle du respect de la CCT. Pour rappel: il est possible d'inscrire dans les conditions de soumission l'exigence d'annoncer les sous-traitants éventuels.

Ouverture des magasins – Exposé de M. Chenux - Les conditions de travail de la vente sont précaires (moins de 3'000.- pour un 100%, travail sur appel). Le marché est difficile, la chute de l'euro accentue le tourisme des achats.

Une CCT pour le secteur de la vente qui couvrirait tout le périmètre vaudois, serait idéale. A noter que la régionalisation des polices diminue le pouvoir d'action des municipalités de gauche. Une cantonalisation de la législation retirerait la compétence de fixer les horaires des magasins aux communes pour l'attribuer au canton.

28 novembre – Lausanne – Invité Pierre-Yves Maillard.

PY. Maillard mène une politique sociale active, solidaire qui tend à rétablir une certaine équité. Accusée d'augmenter les coûts de la facture sociale, elle est combattue par la droite.

L'évolution démographique explique une part de la hausse de la facture sociale. Les effets de la 4e révision assurance chômage + révision de l'assurance invalidité impactent Vaud et Genève (avec un taux de chômage-socle important). Avec la 5e révision, le début de la rente démarre au plus tôt six mois après le dépôt de la demande. PC famille et rente-pont atténuent le choc (+28 millions).

Assurance maladie – Effet induit par l'évolution socio-économique de la société: la demande en prestations de santé croît, les primes augmentent. De plus, nombreux subsides sont requis par des personnes à faibles revenus (effet «volume» + 10.5 millions). Une élévation du plafond donnant droit aux subsides est clairement une mesure en faveur de la classe moyenne inférieure.

L'UCV, sous couvert d'augmentation des charges, conteste la facture sociale et remet aussi en question la péréquation.

Du point de vue du PS, la solidarité est indispensable – entre contribuables et entre communes. La facture sociale tend à corriger des inégalités (mesures palliatives). Le PS doit continuer à œuvrer à les prévenir (mesures curatives) - rémunération décente du travail – salaire minimum, etc.

II. Portrait 2012

9. Membres et mandataires

9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2012, le fichier du PSV compte 2126 membres et 1206 sympathisant-e-s, contre 2103 membres et 1294 sympathisant-e-s en 2011.

9.2. Sections

A fin décembre 2012, le PSV comptait officiellement 44 sections locales.

Section	Président-e	Section	Président-e
AIGLE	Michel CLAUDEL (interim)	LUTRY	Gaston ASPER
AUBONNE	Jean GUIGNARD	MONTREUX	Olivier GFELLER
AVENCHES	André MAEDER	MORGES	Anne-Catherine AUBERT
BEX	Annelise CRETTON		Bastien MONNEY
BUSSIGNY	Laurée SALAMIN MICHEL	MOUDON	Lucas CONTOMANOLIS
CHAVANNES	Alexandre RYDLO	NYON	Gregory DURAND
CHAVORNAY	Pascal SAUTY	OLLON	Pascal JOURDAIN
CHESEAUX	François BLANC	ORBE	Didier ZUMBACH
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	ORON	Sandra FEAL
COSSONAY	Jean-François MEYLAN	PAYERNE	Djordje NEY
CRISSIER	Olivier RAMEL	PAYS D'ENHAUT	Myriam TINOUCH-STUCKI
CULLY	Jean Christophe SCHWAAB	PRILLY	Ihsan KURT
ECUBLENS	Germain SCHAFFNER	PULLY	Gérard MIELI
EPALINGES	Mazyar YOSEFI	RENENS	Michel SCALA
GLAND	Sara PETRAGLIO	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	ROLLE	Pierre BRECHON
GROS-DE-VAUD	Sébastien LEHMANN	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
LA TOUR-DE-PEILZ	Sylvie CONOD	VALLORBE	Hervé FORETAY
LA VALLEE	Nathalie BLONDEL	VEVEY	Pierre BUTTY
LAUSANNE	Rebecca RUIZ	VILLENEUVE	Dominique PYTHOUD
LEYSIN	Martin GRANDJEAN	YVERDON-LES-BAINS	Aline GYGAX
LONAY	Nicole JUFER	YVONAND	Anne-Sylvie DUBEY
LUCENS	Isabelle GAILLARD		

9.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux nouveaux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Annelise CRETTON	
District Riviera - Pays d'En-haut	Annick VUARNOZ	
District de Lausanne	Mazyar YOSEFI	Couronne lausannoise
	Rebecca RUIZ	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Jean Christophe SCHWAAB	
District du Jura - Nord vaudois	Hugues GANDER	Yverdon-les-Bains
District du Gros-de-Vaud	Sébastien LEHMANN	
District de l'Ouest lausannois	Alexandre RYDLO	
District de Morges	François GATABIN	
District de Nyon	Dieter GISIGER	
District de la Broye	André MAEDER	

9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2012:

Anne-Catherine LYON	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)
Nuria GORRITE	Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH)

9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

Conseil des Etats

Géraldine SAVARY

Conseil national

Cesla AMARELLE

Josiane AUBERT

Ada MARRA

Roger NORDMANN

Jean Christophe SCHWAB

Eric VORUZ

9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2012, le PSV compte 41 député-e-s. Le groupe est présidé par Nicolas ROCHAT.

Prénom Nom	Commune	Prénom Nom	Commune
Catherine AELLEN-BÉGUIN	Aubonne	Roxanne MEYER-KELLER	Avenches
Stéphanie APOTHÉLOZ	Lausanne	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Claire ATTINGER	Lausanne	Marc ORAN	Oron
Mireille AUBERT	Bussigny	Delphine PROBST	Gros-de-Vaud
Laurent BALLIF	Vevey	Philippe RANDIN	Château-d'Oex
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Michel RENAUD	Ollon
Sonya BUTERA	Crissier	Nicolas ROCHAT	Vallée de Joux
Amélie CHERBUIN	Nyon	Myriam ROMANO-MALAGRIFA	Renens
Brigitte CROTTAZ	Epalinges	Rebecca RUIZ	Lausanne
Aline DUPONTET	Morges	Alexandre RYDLO	Chavannes
Ginette DUVOISIN	Grandson	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Jean-Michel FAVEZ	Gland	Claude SCHWAB	La Tour-de-Peilz
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Oscar TOSATO	Lausanne
Hugues GANDER	Ste-Croix	Daniel TROLLIET	Avenches
Florence GOLAZ	Gland	Jean TSCHOPP	Lausanne
Valérie INDUNI	Cossonay	Filip UFFER	Lausanne
Olivier KERNEN	Yverdon	Annick VUARNOZ	Vevey
Patricia Dominique LACHAT	Villeneuve	Monique WEBER-JOBÉ	Lutry
Denis-Olivier MAILLEFER	Orbe et Environs	Jean-Robert YERSIN	Gros-de-Vaud
Pascale MANZINI	Ecublens	Eric ZÜGER	Morges
Nicolas MATTENBERGER	La Tour-de-Peilz		

9.7. Syndics et Municipaux

Le PSV compte 81 municipales et municipaux dont 12 syndiques et syndics.

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
Syndiques et syndics en gras			
Aigle	Daniel GIRARDIN	Château-d'Oex	Eric FATIO
Arzier	Danielle PASCHE	Chavannes-Renens	Manon FAWER (démission)
Aubonne	Gisèle BURNET	Chavannes-Renens	André GORGERAT
Avenches	Jean-Louis SCHERZ	Chavannes-Renens	Jean-Pierre ROCHAT
Avenches	Daniel TROLLIET	Chavornay	Claude LEBET
Baulmes	Cendrine CACHEMAILLE	Chavornay	Jovanka FAVRE
Bex	Pierre DUBOIS	Cheseaux-Lausanne	Michèle GAY VALLOTTON
Bex	Olivier PICHARD	Clarens	Alain FEISLI
Bex	Christophe SIMEON	Corcelles-Payerne	Pierre-Alain REBEAUD
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	Corseaux	Yves RABOUD

Echallens	Werner BLUM	Orbe	Henri GERMOND
Echallens	Jean-Luc GRILLON	Orbe	Jacques-André MAYOR
Ecublens VD	Pascale MANZINI	Oron-la-Ville	Markus PICHLER
Epalinges	Pierre JOLLIET	Penthalaz	Pierre-André ISCHI
Epalinges	Bernard KRATTINGER	Prilly	Anne Bourquin BÜCHI
Gland	Florence GOLAZ	Prilly	Michel PELLEGRINELLI
Grandson	Pascale FISCHER	Pully	Marc ZOLLIKER
Grandson	François VEUVE	Renens VD	Jean-François CLÉMENT-ZEHNDER
Granges-Marnand	Patrick GANDER	Renens VD	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
La Sarraz	Jean-François MEYLAN	Rolle	Cédric ECHENARD
La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI	Rolle	Jean-Noël GOËL
La Tour-de-Peilz	Lyonel KAUFMANN	Rolle	Denys JAQUET
Lausanne	Florence GERMOND	Ste-Croix	Cédric ROTEN
Lausanne	Grégoire JUNOD	Ste-Croix	Franklin THEVENAZ
Lausanne	Oscar TOSATO	St-Légier-Chiésaz	Claude SCHWAB
Le Brassus	Olivier BAUDAT	Vallorbe	Hervé FORETAY
Le Brassus	Christian VULLIOUD	Vallorbe	Sylviane THARIN
Les Plans-sur-Bex	Eliane DESARZENS	Vevey	Laurent BALLIF
Leysin	Martine RUCHET	Vevey	Marcel MARTIN
Lucens	Etienne BERGER	Vevey	Annick VUARNOZ
Lucens	Sylvain SCHUPBACH	Thévenon	GINETTE DUVOISIN
Lutry	Claire GLAUSER	Villeneuve VD	Patricia Dominique LACHAT
Montreux	Jacqueline PELLET	Villeneuve VD	Annik MORIER-GENOUD
Morges	Vincent JAQUES	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Morges	Yves PACCAUD	Yverdon-les-Bains	Nathalie SAUGY
Morges	Eric ZÜGER	Yverdon-les-Bains	Daniel VON SIEBENTHAL
Moudon	Lucas CONTOMANOLIS	Yvonand	Anne-Sophie BETSCHART
Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE	Yvonand	Vincent CHEVALLEY
Nyon	Stéphanie SCHMUTZ	Yvonand	Yann ROD
Ollon VD	Jean-Luc CHOLLET		
Ollon VD	Lyne PERRET		

9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale

Tribunal Fédéral

Juge fédéral Jean FONJALLAZ

Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral Pascal MOLLARD

Juges élu-e-s par le Grand Conseil

Tribunal Cantonal

Juges Bernard ABRECHT, Yasmina BENDANI, Pierre-Yves BOSSHARD, Dina CHARIF FELLER, Dominique CREUX, Muriel EPARD, Aleksandra FAVROD, Jacques GIROUD, Xavier MICHELLOD, Jean-François NEU, Robert ZIMMERMANN, Fabienne BYRDE

Suppléants Marlène KISTELER VIANIN, Christine MAGNIN, Etienne POLTIER

Tribunal neutre

Juge Pierre MOOR

Suppléant Jean-Yves SCHMIDHAUSER

Préfet-e-s

En 2012, notre parti compte trois préfet-e-s

Jean-Pierre DÉRIAZ District de Nyon

Sylviane KLEIN District de Lausanne

Nelly de TSCHARNER District de Nyon

10. Direction et Gestion

10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2012:

Membres élus par le Congrès

Jean-Michel FAVEZ (Président)	Gland	Sandra FEAL Claudine HUG	Oron Yvonand
Stéphane MONTANGERO (vice-président)	Lausanne	Isabelle ISOZ Vincent JAQUES	Cheseaux Morges
Annick VUARNOZ (Vice-présidente) jusqu'en septembre	Vevey	Oumar NIANG Danielle PASCHE	Renens Nyon
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Roland RIMAZ	Régionale Broye
Yves DEFFERRARD	Orbe	Rebecca RUIZ	Lausanne
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains	Alexandre RYDLO	Chavannes
Grégory DURAND	Nyon	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Julien EGGENBERGER	Lausanne		

Membres de droit

Bernard ABRECHT	Ordre judiciaire
Arnaud BOUVERAT	Secrétaire général
Florence GOLAZ	Groupe socialiste au Grand Conseil
Nuria GORRITE	Conseillère d'Etat
Anne-Catherine LYON	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Mariela MURI-GUIRALES	Commission Egalité
Julien RILLIET	Jeunesse socialiste vaudoise
Nicolas ROCHAT	Groupe socialiste au Grand Conseil
Eric VORUZ	Députée aux Chambres fédérales

Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)

Véronique BERTHET	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Benoît GAILLARD	Conseiller personnel de Nuria Gorrite
Olivier GFELLER	Conseiller personnel d'Anne-Catherine Lyon

10.2. Secrétariat

Secrétaire général: Arnaud Bouverat

Le secrétariat cantonal est composé en 2012 comme suit:

Arnaud Bouverat, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 80%
Gaétan Nanchen, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80%,
Stéphanie Bassi pour le secrétariat administratif – 80% et pour les finances – 20%.

Pour appuyer le secrétariat dans l'envoi de l'abonnement du Points Forts, ainsi que l'affichage dans les communes, plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, à l'affichage militant, et pour le site internet; nous tenons donc à remercier ici les personnes cités ci-dessous ainsi que les personnes qui ont effectué ce travail pour leur section ou leur régionale :

Christiane Bolanz, Eric Bornand, Roger Cosandey, Madeleine Favey, Eva Gloor, Ada Marra, Mariela Muri-Guirales, Caroline Alvarez, Pierre Aguet, Jeanne-Marie Perrin, Maryse Perret, Nicolas Borboën.

III. Relations et communications

11. Recommandations de vote

Dimanche 11 mars 2012

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Initiative populaire du 18 décembre 2007 "Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires" | Oui |
| 2. Initiative populaire du 29 septembre 2008 "Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)" | Non |
| 3. Initiative populaire du 26 juin 2009 "6 semaines de vacances pour tous" | Oui |
| 4. Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien commun) | Oui |
| 5. Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL) | Oui |

Dimanche 17 juin 2012

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1. Initiative populaire du 23 janvier 2009 "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" | Non |
| 2. Initiative populaire du 11 août 2009 "Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple !)" | Non |
| 3. La modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins) | Non |
| 4.a. Initiative populaire "Assistance au suicide en EMS" (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique) | Non |
| 4.b. Contre-projet du Grand Conseil qui propose de modifier la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique. | Oui |
| 4.c. Préférence entre 4.a. et 4.b. | Contre-projet |

Dimanche 23 septembre 2012

- | | |
|-------------------------------------------------------|-----|
| 1. Arrêté sur la promotion de la musique | Oui |
| 2. Initiative "Sécurité du logement à la retraite" | Non |
| 3. Initiative "Protection contre le tabagisme passif" | Oui |

Dimanche 25 novembre 2012

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Acceptez-vous la modification du 16 mars 2012 de la loi fédérale de la loi sur les épizooties ? | Oui |
| 2. Acceptez-vous les modifications des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 transformant le terme de «tutelle» en «curatelle de portée générale» ou «mandat pour cause d'incapacité»? | Oui |

12. Consultations cantonales

Avril

- Consultation sur la stratégie cybersanté vaudoise
- Consultation sur l'avant-projet de modification de la LAIH

Mai

- Consultation sur l'avant-projet de règlement d'application de la LEO

Juin

- Consultation sur l'avant-projet de modification de la LVLAFam

Août

- Consultation sur la 3e adaptation du Plan directeur cantonal

Octobre

- Consultation sur l'accord intercantonal sur le domaine suisse des hautes écoles et sur la convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans le domaine des hautes écoles
- Consultation sur l'avant-projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF)

13. Consultations fédérales

- Motion Janiak (10.3138) "Etendre le pouvoir de cognition du Tribunal fédéral aux recours introduits contre un arrêt du Tribunal pénal fédéral"
- Initiative parlementaire (09.430) – Loi sur l'aide aux victimes. Octroi à la victime de droits importants en matière d'information. Procédure de consultation sur l'avant-projet de la commission
- Projet d'ordonnance concernant la commission fédérale chargée de juger les possibilités de traiter les personnes internées à vie
- Avant-projet de loi fédérale sur le casier judiciaire informatique VOSTRA (Loi sur le casier judiciaire, LJC)
- Modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier)

14. Médias

14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 67 communiqués de presse en 2012 :

Janvier

11 janvier 2012	Formation professionnelle : un papier pour les sans-papiers
17 janvier 2012	Novartis : le PS salue le maintien des emplois à Nyon
24 janvier 2012	Le PS veut mettre la priorité sur la réinsertion
30 janvier 2012	Le PSV lance sa campagne des cantonales
31 janvier 2012	La droite est claire : elle veut l'opacité... du financement des partis

Février

1 ^{er} février 2012	Lancement de campagne - vidéo
5 février 2012	Nouvelle victoire en faveur des rives publiques
6 février 2012	Le PS et les Verts présentent leur plate-forme électorale gouvernementale
7 février 2012	Le PSV dénonce l'omerta fiscale de la droite vaudoise et veut une promotion économique juste et transparente
7 février 2012	La transparence sur le financement des partis renvoyée aux calendes grecques
13 février 2012	A la Saint-Valentin, le PS va réchauffer les cœurs
19 février 2012	PS et Verts veulent revoir les exonérations fiscales accordées à Vale
19 février 2012	VIDEO - Vous faites pas la demi carie ?
19 février 2012	Roger Nordmann à la vice-présidence du groupe socialiste aux Chambres fédérales
21 février 2012	Augmentation des effectifs policiers : le PSV enfin suivi !
21 février 2012	Vale ne vaut pas une exonération fiscale
22 février 2012	VIDEO - Vous cherchez un bénévole en fait ?
26 février 2012	VIDEO - C'est quand qu'on aura le chauffage ?
29 février 2012	VIDEO - C'est papa qui vient te chercher, d'accord ?

Mars

2 mars 2012	Le PSV veut convaincre les indécis et dévoile toute la vérité sur les votes des partis
6 mars 2012	Journée des femmes : le PS porte les revendications en faveur de l'égalité entre hommes et femmes
6 mars 2012	Le PS dénonce un département des finances qui se mure en département des silences
22 mars 2012	Les comptes 2011 révèlent une capacité d'investissement grippée

Avril

24 avril 2012	Le PSV salue une augmentation des allocations familiales des jeunes en formation
24 avril 2012	Merck Serono : on ne sacrifie pas ses salarié-e-s quand on régale ses actionnaires !
26 avril 2012	Comment garantir les droits humains face aux multirécidivistes
26 avril 2012	Le PS félicite le nouveau président et se félicite de la nouvelle répartition des départements

Mai

8 mai 2012 En finir avec une promotion économique qui ignore les droits des salarié-e-s
15 mai 2012 L'initiative du PSV déjà en partie sauvée par la Cour constitutionnelle

Juin

3 juin 2012 Congrès 2012: Cesla Amarelle passe le témoin à Jean-Michel Favez
5 juin 2012 Carton rouge au géant jaune
13 juin 2012 Pour un rabais d'impôt qui protège les assurés, le PS recourt au Tribunal fédéral
14 juin 2012 Le PSV porte sur le plan national son projet de vrais contrôles de l'égalité salariale
14 juin 2012 Les lignes ferroviaires romandes méritent aussi une ligne budgétaire...
18 juin 2012 Le PSV gagne vraiment sur toute ligne
18 juin 2012 Nicolas Rochat élu à la tête du nouveau groupe socialiste au Grand Conseil
18 juin 2012 Le Grand Conseil ne s'exonérera pas d'un débat transparent sur les exonérations
19 juin 2012 Le PS veut revoir le pilotage et le financement du trafic régional
22 juin 2012 Le PSV présente la candidature de Géraldine Savary à la vice-présidence du PS Suisse
25 juin 2012 Canton de Vaud : Très large coalition contre la loi fédérale sur les réseaux de soins

Juillet

5 juillet 2012 Le Congrès plébiscite la candidature de Géraldine Savary et exige des mesures redistributives lors de chaque introduction de taxes déchets
17 juillet 2012 Le PSV veut bétonner la lutte contre le travail au noir sur les chantiers
19 juillet 2012 Le PSV dénonce la fermeture des IRL

Septembre

4 septembre 2012 Pénitentiaire : le Grand Conseil ouvre enfin la porte à une augmentation de moyens
9 septembre 2012 Congrès de Lugano : le PSV salue la brillante élection de Géraldine Savary
11 septembre 2012 Le PSV obtient une meilleure reconnaissance du travail des accueillant-e-s en milieu familial
11 septembre 2012 Promotion économique : le Grand Conseil préfère accorder toute sa confiance à la nouvelle majorité plutôt que faire son travail de législateur...
23 septembre 2012 Le PSV salue l'élection de Vincent Jaques à la syndiculture de Morges
24 septembre 2012 Réduire les déchets à la source plutôt que faire payer le consommateur final
25 septembre 2012 La droite met le couvercle sur le financement des partis ; pour mieux cacher ses casseroles ?!
26 septembre 2012 Budget 2013 : l'orientation est juste, des compléments indispensables
28 septembre 2012 Face aux abus, le PSV veut fixer un cadre fédéral à la fiscalité des multinationales

Octobre

9 octobre 2012 Renforcer la justice face à l'augmentation de la criminalité
12 octobre 2012 Infrastructures ferroviaires : des investissements sur la bonne voie
12 octobre 2012 Le PS salue un programme de législature axé sur le pouvoir d'achat et les investissements
30 octobre 2012 Réélection d'un juge du Tribunal cantonal : position du PSV
31 octobre 2012 Le PSV arrête sa décision sur le référendum sur la loi sur l'asile

Novembre

6 novembre 2012 Lignes régionales et internationales : la politique des transports ne doit pas dérailler
10 novembre 2012 Une nouvelle section naît à Chavornay et un changement à la vice-présidence en 2013

- 13 novembre 2012 Le département de l'économie ne fait pas assez pour former les chômeurs-ses
- 21 novembre 2012 Mobiliser les gains immobiliers
- 29 novembre 2012 Conclusions du CCF sur les exonérations : des lacunes dans la gestion des thunes
- 29 novembre 2012 Ingeus : le PSV aimerait un canton moins ingénu

Décembre

- 5 décembre 2012 Budget 2013 : contrairement à la droite, le PSV ne lâchera pas les retraités et les familles
- 12 décembre 2012 Le Grand Conseil vaudois ferme la porte aux ouvertures dominicales des magasins
- 18 décembre 2012 Position du groupe socialiste sur la situation du juge Bosshard
- 18 décembre 2012 Un budget 2013 amélioré mais la droite a fait une grave erreur en s'attaquant aux subsides

14.2.Conférences de presse

Lundi 30 janvier 2012

Le PS lance sa campagne des Cantonales 2012
 A la Couronne d'Or à Lausanne
 Cesla Amarelle, présidente du PSV
 Nicolas Rochat, président du groupe socialiste au Grand Conseil
 Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat
 Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
 Nuria Gorrite, députée, candidate au Conseil d'Etat
 Arnaud Bouverat, secrétaire général PSV

Lundi 6 février 2012

Plate-forme électorale gouvernementale PS – Verts
 A la Brasserie du Château à Lausanne
 Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat
 Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
 Béatrice Metraux, conseillère d'Etat
 Nuria Gorrite, députée, candidate au Conseil d'Etat

Jeudi 15 mars 2012

2^{ème} tour du Conseil d'Etat
 Au café-restaurant des Alliés à Lausanne
 Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat
 Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
 Béatrice Metraux, conseillère d'Etat
 Nuria Gorrite, députée, candidate au Conseil d'Etat

Jeudi 26 avril 2012

Enjeux de la présidentielle et des législatives françaises dans notre région
 Au restaurant Le Milan à Lausanne
 Richard Yung, sénateur PS des Français établis hors de France
 Nicole Castioni, candidate PS aux législatives pour représenter les Français établis en Suisse et au Liechtenstein
 Avec le soutien de
 Géraldine Savary, conseillère aux Etat
 Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat

Mardi 22 mai 2012

Non à la Loi sur les réseaux de soins imposés
A la Société vaudoise de médecine à Lausanne
Géraldine Savary, conseillère aux Etats
Geneviève de Rham, physiothérapeute, militante du syndicat des services publics
Olivier Feller, conseiller national PLR
Jacques-André Haury, médecin et président des Vert'Libéraux vaudois, député
Jean-Pierre Pavillon, médecin, président de la Société vaudoise de médecine
Julien Vaucher, président de l'Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique –
section VD

15. Journaux et autres publications

15.1. Points Forts socialistes

Le Points forts socialistes est paru 10 fois durant l'année 2012.

Janvier 2012 - Points Forts n° 48

Sommaire:

Edito: Sur la ligne droite - Cesla Amarelle
Point CH: Election au Conseil Fédéral: Les Vaudois en berne ? - Arnaud Bouverat
POINT D'ORGUE : Votations du 11 mars 2012
Librairies en danger! Agissons - Géraldine Savary
"6 semaines de vacances pour tous" : au peuple d'introduire ce progrès social ! - Josiane Aubert
Définissons les règles du jeu - Ada Marra
Lutter contre la pénurie avec de mauvaises solutions - Nicolas Mattenberger
Oui à l'initiative contre les résidences secondaires ! - Serge Ansermet
Point commun
Bex : la commune labellisée cité de l'énergie
Chavannes : la taxe déchets en question
Nyon-Prangins : Solidarité avec les salarié-e-s
Orbe : un transport public urbaingène
Point d'exclamation : Prends ta bourse et étudie, ma fille - Géraldine Savary

Février 2012 - Points Forts n° 49 - SPECIAL ELECTIONS CANTONALES

Sommaire:

Edito: Chaque voix compte - Cesla Amarelle
Conseil d'Etat - nos candidat-e-s
Plateforme commune PS-Verts - Gaétan Nanchen
Grand Conseil - nos candidat-e-s
Grand Conseil - la force de proposition du PS : c'est tout un programme - Arnaud Bouverat
Point d'exclamation : Emmenez vos enfants dans les bois - Jacques Daniélou

Avril 2012 - Points Forts n° 50

Sommaire:

Edito: Historique ! - Stéphane Montangero
Point VD: Le PS renforcé à l'exécutif et au législatif - Arnaud Bouverat
Point VD: Egalité femme-homme: l'insoutenable Légèreté de la majorité - Nicolas Rochat Fernandez
POINT D'ORGUE : les multi- récidivistes
Halte à l'impunité des multinationales - Chantal Peyer, Alexandre Mariéthoz
Cadeaux fiscaux écœurants - Pierre Zwahlen
Point CH : Migrations : quand la direction du PSS s'en mêle - Cesla Amarelle
Point commun
Yvonand : La difficile mise en place des structures de la petite enfance
Echallens : Urgence garderie

Point d'exclamation : PLR, une histoire d'efficience - Olivier Barraud

Mai 2012 - Points Forts n° 51

Sommaire:

Edito: Le temps fort des socialistes ! - Cesla Amarelle

Point VD: 1er mai : un défilé de manifestations - Gaétan Nanchen

POINT D'ORGUE : votations du 17 juin

Non au Managed care, non au business care - Pierre-Yves Maillard

Préalables à une réflexion sur le suicide assisté - Denis-Olivier Maillefer

Ni diaboliser, ni banaliser - Claude Schwab

Initiative sur l'épargne-logement ou comment permettre aux riches de devenir plus riches? - César Montalto

ASIN à gaz - Gaétan Nanchen

Point commun

Gland : un open air cet été

Grandson: victoire à la Municipalité

Syndicat : victoire pour les droits syndicaux

Point d'exclamation : Les invasions de riches barbares - Jean-Michel Favez

Juin-Juillet 2012 - Points Forts n° 52

Sommaire:

Edito: Après le triomphe, un nouveau trio - Jean-Michel Favez

Point VD: Accueil des migrants, l'intégration doit faire école! - Fabienne Freymond Cantone

Point VD: Sleep in and... go out ? - Roger Saugy

POINT D'ORGUE : Congrès à Arzier

Le logement au centre de nos préoccupations - Annick Vuarnoz

Pour vivre heureux, faut-il vivre caché ? - Stéphane Montangero

Remerciements et passation de pouvoirs - Gaétan Nanchen

Point CH: Leur intérêt n'est pas le nôtre ! - Géraldine Savary

Point commun

Ecublens : des transports publics accessibles pour les jeunes!

Morges : ballottage à la Municipalité

Riviera: un vent de révolte du personnel de la vente

Point d'exclamation: Exonérations fiscales : morceaux choisis - Stéphane Montangero

Août 2012 - Points Forts n° 53

Sommaire:

Edito: Partageons les richesses - Jean-Michel Favez

Point CH : votations du 23 septembre 2012

La musique développe l'intelligence du cœur - Josiane Aubert

Ne grillons pas une chance de protéger notre santé ! - Stéphane Montangero

Jamais deux sans trois - Ada Marra

POINT D'ORGUE : La vice-présidence du PSS pour témoigner du respect du travail collectif - Géraldine Savary

Point VD : Une politique de gestion des déchets durable et sociale - Michèle Gay Vallotton

Point VD: Hommage à Pierre-Etienne Monot : Un homme dans la cité - Monique Weber-Jobé

Coin librairie : La sève d'un hiver - Christian Ogay

Point d'exclamation : Sur le podium - Jean Christophe Schwaab

Septembre 2012 - Points Forts n° 54

Sommaire:

Edito: Travail décent : à l'offensive! - Jean Christophe Schwaab

Point CH : Les femmes chantent d'une seule voix - Sylvie Progin

Point CH : Congrès de Lugano : Géraldine Savary migre à la vice-présidence du PSS - Gaétan Nanchen

POINT D'ORGUE : Lutter pour l'emploi, changer le monde du travail : mode d'emploi

Un séminaire d'été laborieux - Romain Felli
Chantier syndical : responsabilité solidaire - Pietro Carobbio
Point VD : OSEO Vaud
20 ans d'engagement pour l'insertion socioprofessionnelle - Fabrice Ghelfi
L'OSEO dans le canton depuis 1992 - Pierre Aguet
Point commun : Avenches : une cité qui innove - Jean-Louis Scherz
Coin Librairie : Fêtons les dix ans de Pages de gauche
Point d'exclamation : Moi, membre du comité directeur, ... - Gregory Durand

Octobre 2012 - Points Forts n° 55

Sommaire:

Edito: Financement des partis : C'est niet! - Stéphane Montangero
Point VD : Aménagement du territoire : la droite s'est LAT-tée - Amélie Cherbuin
Point VD : Ouvrir le service civil aux femmes ! - Nicolas Rochat Fernandez
Point COM : Venezuela : des Suisses en observateurs - Marc Oran
POINT D'ORGUE : Programme de législature
Un programme de législature axé sur les investissements et le pouvoir d'achat - Pierre-Yves Maillard
Point CH : Fiscalité des entreprises III : pour en finir avec la passoire fiscale... - Cesla Amarelle
Point commun : Politique des déchets : des communes agissent pour une mise en œuvre sociale de la logique pollueur-payeur - Arnaud Bouverat
Point d'exclamation : De l'inégalité de sexes... en centimètres - Philippe Mivelaz

Novembre 2012 - Points Forts n° 56

Sommaire:

Edito: A nous l'action, à eux l'agitation ! - Jean-Michel Favez
Point VD : Trains régionaux : l'OFT déraile ! - Stéphane Montangero
Point VD : Combattre la traite d'êtres humains - Jean Tschopp
Point VD : Entreprises : financer les racines et non les feuilles qui s'envolent - Samuel Bendahan
Point VD : Familles : réduire les injustices - Samuel Bendahan
POINT D'ORGUE : Santé : prime time
En attendant la caisse-maladie publique... - Arnaud Bouverat
Le canton aux petits soins des assuré-e-s - Fabrice Ghelfi
Point CH : Hauts salaires - Money, money, money - Ada Marra
Point CH : Référendum LASI : explication sur la position du PSV - Gaétan Nanchen
Point commun :
Chavannes - Une complémentaire à la municipalité - Gaétan Nanchen
Yverdon-les-Bains - Non à une route de contournement inutile et coûteuse - Pierre Dessemontet
Point d'exclamation : En marchand, ils courent à leur perte - Arnaud Bouverat

Décembre 2012 - Points Forts n° 57

Sommaire:

Edito: Penser global, agir local! - Julien Rilliet
Point VD : Premier budget prometteur - Nicolas Rochat Fernandez
Point VD : Sécuriser l'espace public - Rebecca Ruiz
POINT D'ORGUE: Initiative JS : stop à la spéculation
De l'éthique s'il-vous-plait ! - Charlotte Gabriel
Ensemble pour lutter contre la spéculation alimentaire - Adrien Ecuyer
La faim... de s'investir - Lara Martelli
Que propose l'initiative ?
Point CH : Thun est pas très rose au PSS - Gaétan Nanchen
Point CH : Brève fédérales - Géraldine Savary
Point commun : Actualités des sections
Moudon : La désertion comme solution - Olivier Barraud
Grandson : Une pétition pour les enfants - Gaétan Nanchen

Rolle : Du changement pour le Green Bus Rolle - Cédric Echenard
Point d'exclamation : "Oui au vrai toit" - Laurent Guidetti

15.2.Socialistes-Infos

N° 108 – mars 2012

Congrès extraordinaire le 12 mars 2012 – 20h, salle des Cantons du Buffet de la gare à Lausanne ; stratégie pour le 2^{ème} tour du Conseil d'Etat ; comité cantonal le 24 avril 2012 – 20h, salle des Vignerons du Buffet de la gare à Lausanne ; les recommandations de vote du 17 juin 2012

N° 109 – mai 2012

Congrès ordinaire le 2 juin 2012 – 13h30, grande salle d'Arzier, adoption des rapports de gestion et des comptes 2011

N° 110 – juillet 2012

Congrès extraordinaire le 4 juillet 2012 – 20h, salle Jean-Villard Gilles à la Maison du Peuple à Lausanne ; recommandations de vote du 23 septembre 2012, présentation d'une candidature à la vice-présidence du PS Suisse

N° 111 – août 2012

Séminaire d'été le 25 août 2012 – 9h45, bâtiment communal de Château d'Oex ; Lutter pour l'emploi, changer le monde du travail : mode d'emploi

N° 112 – septembre 2012

Comité cantonal le 18 septembre 2012 – 20h, salle Jean-Villard Gilles à la Maison du Peuple à Lausanne ; recommandations de vote du 25 novembre 2012 ; manifestation pour des emplois dans l'industrie le 22 septembre à Berne

N° 113 – décembre 2012

Congrès extraordinaire le 10 janvier 2013 – 20h, salle Jean-Villard Gilles à la Maison du Peuple à Lausanne ; recommandations de vote du 6 mars 2013, référendum sur les horaires d'ouvertures des stations-services

15.3.PSV Flash

Le PSV flash est une lettre électronique envoyée aux membres et aux sympathisants qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par ces lettres peuvent s'y inscrire en écrivant à stephanie@ps-vd.ch.

En 2012, nous avons envoyé 28 PSV Flash.

15.4.Site Internet

La profonde mutation du site internet www.ps-vd.ch effectuée en 2011 a subi quelques ajustements pratiques en 2012, notamment pour faciliter l'accessibilité de certains éléments. Le site regroupe toutes les informations pratiques et il est très régulièrement mis à jour, notamment par la publication de tous les communiqués de presse et des renseignements essentiels en période de campagne.

Pour 2012, 104'362 pages ont été visitées par 20'700 visiteurs. C'est une légère diminution par rapport à 2011 (106'597 pages, par 20'284 visiteurs) qui peut s'expliquer par le fait que 2011 a connu deux périodes de campagnes électorales ainsi que deux campagnes de votations importantes (LEO et PC Familles). Toutefois, les chiffres de 2012 sont très bons. En effet, l'augmentation avait été drastique entre 2010 et 2011 et nous avons maintenu ce taux de visite. L'amélioration du site et les nombreux liens avec nos réseaux sociaux en sont les principales raisons.

15.5.Réseaux sociaux

Le PSV est très présent sur les réseaux sociaux, principalement Facebook. Nous avons en effet une page et un profil. Nous avons aussi bien augmenté notre nombre de fans (de 272 à 452) pour la page que notre nombre d'amis (de 1500 à 1882) pour notre profil. Le PSV a créé 97 threads sur sa page Facebook, soit un peu moins de 2 par semaine. La news qui a été le plus lue est étonnamment celle annonçant notre présence à Paléo et la plus relayée fut celle sur notre victoire au GC concernant le refus du parlement des ouvertures dominicales des magasins.

Notre présence sur Twitter est par contre beaucoup plus famélique. Le secrétariat n'a pas encore le réflexe de mettre les communiqués de presse du parti immédiatement sur ce réseau social. Ce sera un élément à améliorer en 2013, car Twitter est un réseau très utilisé par les journalistes.

IV. Finances et cotisations

Malgré un budget prévu avec un déficit, nous finissons l'année 2012 avec un bénéfice de Fr. 31'587.73. Cela en raison principalement d'une augmentation des cotisations dans certaines sections et des recettes plus élevées que prévues durant les élections cantonales. Nous avons également une forte diminution des cotisations au PSS, diminution qui s'explique par des aides du PSS pour des actions spéciales.

Il faut également noter que les frais d'administration, informatique et déplacement montre une légère baisse, ce qui nous a permis de combler les comptes Elections. En effet, les coûts des élections sont logiquement en perpétuelle augmentation chaque année.

Nous avons pu également co-financer avec les Verts le 2^{ème} tour des élections cantonales.

Le Comité directeur propose donc au Congrès de valider les comptes et d'affecter le bénéfice de Fr. 31'587.73 à la provision pour élections, compte qui, après affectation, se montera à Fr. 406'051.18

16. Comptes 2012

Comptes	Produits	Comptes 2011	Budget 2012	Compte 2012
3001 à 3046	Cotisations des membres	290'515.00	279'711.00	305'906.30
3201 à 3206	Contributions mandataires	301'140.55	352'370.85	365'190.70
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	46'755.00	46'800.00	47'150.00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	160'300.95	155'700.00	143'441.15
3401 à 3499	Produits divers	20'319.50	9'516.00	6'329.08
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	158'682.90	46'000.00	159'102.45
3800	Abonnement à Points forts	9'649.70	10'700.00	8'258.00
3208	Recettes extraordinaires	0.00	0.00	0.00
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	0.00	0.00	0.00
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	1'037.80	900.00	652.75
	Déficit 2012 (budget)	217'208.77	35'082.15	0.00
	Total produits	1'205'610.17	936'780.00	1'036'030.43

Comptes	Charges	Comptes 2011	Budget 2012	Compte 2012
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	3'177.05	5'200.00	10'953.50
4604	Pertes sur cotisations et contributions	125.00	500.00	-1'697.00
4900	Cotisations versées au PSS	110'658.10	113'500.00	96'710.60
5200 à 5282	Charges de personnel	308'002.50	305'950.00	302'065.30
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28'513.00	31'000.00	28'078.10
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	44'711.70	72'680.00	57'021.80
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	663'341.82	360'500.00	463'649.75
6640 à 6643	Indemnités diverses	7'190.00	9'750.00	8'527.05
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	37'324.20	33'200.00	36'422.55
6840	Frais et taxes CCP et banque	438.70	500.00	363.05
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	2'128.10	4'000.00	2'348.00
	Bénéfice 2012	0.00	0.00	31'587.73
	Total charges	1'205'610.17	936'780.00	1'036'030.43

17. Bilan

17.1. Bilan d'ouverture au 01.01.2012

Actif	621'817.95	Passif	621'817.95
1 Actifs	621'817.95	2 Passifs	621'817.95
10 Actifs	389'367.71	20 Dettes à court terme	44'372.15
100 Liquidités	389'367.71	210 Passifs transitoires	44'372.15
1010 Caisse	727.05	2101 Cotisations encaissées d'avance	174.00
1020 CCP 10-1844-6 caisse cantonale	348'993.09	2103 Factures à payer	32'198.30
1030 Banque COOP	25'987.47	2110 AVS-AI-APG-AC	9'555.80
1060 CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'660.10	2111 Assurance LAA & LAANP	1'404.30
		2112 Assurance LPP	-2'798.60
14 Actifs immobilisés	232'450.24	2113 APG maladie	3'334.10
140 Immobilisations financières	16'897.40	2115 Allocations familiales	504.25
1400 Parts sociales	15'297.40		
1410 Actions	1'600.00	24 Dettes à long terme	427'445.80
150 Immobilisations corporelles meubles	8'512.26	250 Provisions	427'445.80
1510 Mobilier & équipements	8'512.26	2500 Provision pour élections	374'463.45
		2501 Provision pour création d'emploi	17'142.35
180 Actifs transitoires	207'040.58	2502 Provision spéciale de crise	20'000.00
1800 Cotisations à encaisser	45'827.50	2503 Provision perte s/débiteurs	15'840.00
1810 Contributions à encaisser	54'874.25		
1830 Factures à encaisser	105'555.55	28 Capitaux propres	150'000.00
1850 Impôt anticipé	674.08	280 Capital/Privé	150'000.00
1880 Actifs transitoires (divers)	109.20	2800 Capital	150'000.00
Total Actifs	621'817.95	Total Passifs	621'817.95

17.2. Bilan de clôture au 31.12.2012

Actif	673'152.38	Passif	673'152.38
1 Actifs	673'152.38	2 Passifs	673'152.38
10 Actifs	426'599.34	20 Dettes à court terme	64'118.85
100 Liquidités	426'599.34	210 Passifs transitoires	64'118.85
1010 Caisse	498.75	2101 Cotisations encaissées d'avance	5'133.50
1020 CCP 10-1844-6 caisse cantonale	406'342.92	2102 Contributions encaissées d'avance	593.00
1030 Banque COOP	6'085.62	2103 Factures à payer	30'418.05
1060 CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'672.05	2110 AVS-AI-APG-AC	15'157.25
		2111 Assurance LAA & LAANP	400.50
14 Actifs immobilisés	246'553.04	2112 Assurance LPP	9'791.25
140 Immobilisations financières	26'897.40	2113 APG maladie	3'032.75
1400 Parts sociales	15'297.40	2115 Allocations familiales	-407.45
1410 Actions	1'600.00		
1440 Prêts accordés	10'000.00	24 Dettes à long terme	427'445.80
150 Immobilisations corporelles meubles	6'164.26	250 Provisions	427'445.80
1500 Matériel informatique	-645.00	2500 Provision pour élections	374'463.45
1510 Mobilier & équipements	6'809.26	2501 Provision pour création d'emploi	17'142.35
		2502 Provision spéciale de crise	20'000.00
180 Actifs transitoires	213'491.38	2503 Provision perte s/débiteurs	15'840.00
1800 Cotisations à encaisser	71'988.50		
1810 Contributions à encaisser	78'617.45	28 Capitaux propres	150'000.00
1830 Factures à encaisser	58'149.10	280 Capital/Privé	150'000.00
1840 Factures payées d'avance	3'804.60	2800 Capital	150'000.00
1850 Impôt anticipé	931.73		
1880 Actifs transitoires (divers)	0	Différence (capital)	31'587.73

Total Actifs

673'152.38

Total Passifs

673'152.38

18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

18.1. Cotisations des membres

(non compris la part revenant à la section)

Catégories de revenus nets	Part PSS yc « Points forts''	Part PSV	Total	A verser
0 à 12'000	SFr. 55.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr. 55.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr. 55.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr. 55.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00
48'001 à 60'000	SFr. 55.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr. 55.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr. 55.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr. 55.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr. 55.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr. 55.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr. 55.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr. 55.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr. 55.00	SFr. 1'170.00	SFr. 1'225.00	SFr. 1'225.00

18.2. Contributions des mandataires

- Contributions des conseillères et conseillers aux États, nationales et nationaux – SFr. 9'200.– par personne (Fr. 2'300.– par session + commission supplémentaire Fr. 1032.–).
- Contributions des conseillères et conseillers d'État - somme forfaitaire de Fr. 27'000.–/an (env. 12% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum Fr. 140'000.– par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.
- Le salaire du secrétaire du groupe est facturé à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des municipales, municipaux, syndiques et syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de Fr. 10'000.– par enfant à charge.
- Contribution des conseillères communales et des conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des juges et préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois
Finances

Lausanne, le 1^{er} mars 2013

Vérification des comptes 2012

Chères et chers camarades,

Les vérificateur-trice-s soussigné-e-s, réuni-e-s en date du 1^{er} mars 2013 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Stéphanie Bassi, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2012 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent une amélioration dans l'encaissement des cotisations et les contributions, mais un effort doit encore être fait dans la régularité des versements.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.12 :

Caisse	Fr.	498.75
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	406'342.92
Banque Coop	Fr.	6'085.62
CCP 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13'672.05
Le bénéfice de l'année 2012 se monte à	Fr.	31'587.73

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2012 tels que présentés
2. de remercier la caissière pour son excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger la caissière et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2012
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2012

Ainsi fait à Lausanne, le 1^{er} mars 2013

Pour la commission de vérification des comptes

Jacques-Olivier Budry
Bex



Eric Fatio
Pays d'Enhaut



Parti socialiste vaudois, mars 2013.
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.
Arnaud BOUVERAT, Gaétan NANCHEN, Stéphanie BASSI,